



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1965 MARDI 18 MARS 2014

Enjeux de l'heure

Le destin des élections entre les mains des députés nationaux



Opération de vote dans un bureau de la Céni

L'Assemblée nationale a la lourde responsabilité de lever des options au temps opportun sur les outils importants et déterminants censés orienter le travail de l'organisme de gestion des élections en RDC. Les élus doivent notamment se prononcer sur la feuille de route de la Commission électorale nationale indépendante (Céni) qui propose les élections provinciales au suffrage indirect et les modifications à apporter à la loi électorale. De l'urgence qui sera accordée à chaque dossier lié aux élections dépendra finalement l'exécution du calendrier électoral et, par ricochet, la suite du processus électoral en cours.

Un retard dans le traitement de cette matière pourrait avoir des conséquences fâcheuses sur le cours des événements et mettrait certainement la Céni en difficulté. Au sein de l'opinion, des craintes sont exprimées quant à la capacité des députés à transcender leur clivage politique pour faire une réflexion objective sur les hypothèses présentées dans la feuille de route de la Céni.

Page 11

ONU

La RDC présente à la 58^e session de la Commission sur la condition de la femme

La ministre du Genre, de la famille et de l'enfant représente le pays à cette rencontre internationale qui se tient au siège des Nations unies à New-York. La rencontre offre l'occasion aux femmes venues de quatre coins du monde d'évaluer les progrès réalisés par chaque État dans la mise en œuvre des engagements internationaux en faveur de la femme ainsi que les défis qui restent à relever. Prenant la parole à la tribune de ces assises, Geneviève Inagosi a expliqué les efforts que son pays déploie pour améliorer la condition de la femme. Certes des efforts sont réalisés, mais beaucoup de choses restent encore à faire. Quant à la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes, elle a reconnu que quelques défis demeurent tels que leur représentation dans les instances de prise de décision. Le gouvernement, a-t-elle rassuré, est décidé à donner à la femme la place qu'elle mérite en vue du développement du pays.

Page 11

DROITS DE L'HOMME

Un fervent défenseur de la liberté de la presse agressé

Le directeur de l'Organisation de défense et de promotion de la liberté de la presse en RDC, Freedom for journalist (FFJ), Désiré-Israël Kazadi, a été pris pour cible le 15 mars par ses agresseurs sur la route Prince-de-Liège alors qu'il quittait son bureau pour son domicile à bord de son véhicule. Le défenseur des droits civils et politiques des journalistes a reçu des coups de poing au visage et à l'abdomen. Il s'en est tiré avec une lèvre enflée et le visage tuméfié au flanc gauche. Ses assaillants lui auraient reproché « de justifier l'injustifiable dans les médias en prenant faits et cause pour l'ennemi ». FFJ relève que des messages téléphoniques menaçant son directeur sont généralement enregistrés depuis que l'ONG avait publié son rapport 2013 sur l'état préoccupant de la liberté de la presse dans le pays et comparé à l'est de la RDC au nord malien.

Page 12

Promotion de la femme

Thomas Luhaka : « Le MLC se trouve en première ligne »

Au cours d'une matinée politique organisée samedi, le secrétaire général du Mouvement de libération du Congo (MLC) a exhorté les femmes de son parti à être les ambassadrices partout où elles se trouvent afin d'assurer au parti la victoire électorale à l'échéance 2016. Concernant particulièrement la promotion de la femme, le MLC se trouverait, de son point de vue, en première ligne pour autant qu'il a toujours milité pour sa représentation équitable à tous les postes réservés au parti dans les institutions.

Depuis la transition 1+4 à ce jour, le MLC s'est engagé dans cette dynamique et son projet de société prône l'égalité de l'homme et de la femme, a-t-il indiqué. Et Thomas Luhaka d'ajouter que de 2003 à 2006, le parti a aligné des femmes au gouvernement et leur a légué les trois postes réservés à l'ancienne Commission électorale indépendante.

Page 12



Thomas Luhaka

INTERVIEW

Yvon Kitenge : « Dragons va retrouver son niveau d'antan »

Dans un entretien avec les Dépêches de Brazzaville, le nouvel entraîneur de l'AS Dragon déclare être satisfait de l'évolution de son équipe qui termine deuxième au classement de la phase aller du championnat de l'Epfin. Il se dit rassuré par le niveau atteint par ses joueurs et promet de travailler durement pour que l'équipe représente valablement la ville province de Kinshasa à la Coupe du Congo. Car son souci principal est de ramener Dragons (considérée aujourd'hui comme une équipe de seconde zone) à son niveau d'antan. Et Yvon Kitenge d'indiquer que les attentes des supporters de Dragons ont été rencontrées depuis son avènement à la tête du staff technique. Ancien entraîneur de Sanga Balende et membre de la direction technique nationale depuis 2005, Yvon Kitenge traîne derrière lui quinze années de carrière d'entraîneur en première division.

Page 13

ÉDITORIAL

Guerre froide ?

La Crimée ayant confirmé dimanche, comme on pouvait s'y attendre, sa volonté de rompre avec l'Ukraine et de réintégrer la Russie, la question qui se pose maintenant est de savoir comment l'Europe et les États-Unis vont s'y prendre pour rétro-pédaler en cessant de proférer des menaces dont ils savent pertinemment qu'elles ne modifieront nullement l'attitude du président Vladimir Poutine. Ayant perdu une bataille diplomatique qu'ils n'avaient aucune chance de gagner, leurs dirigeants peuvent maintenant emprunter deux voies opposées.

La première les conduirait à tenter de gagner dans le domaine économique ce qu'ils ont raté sur le plan politique en adoptant une série de sanctions qui viseraient directement le portefeuille des Russes haut placés. Possible en théorie, ce processus se retournerait vite contre les Américains et surtout contre les Européens en raison des mesures de représailles que la Russie ne manquerait pas de prendre. Il pourrait même aggraver la crise que traverse l'Europe depuis près de cinq ans en alourdissant fortement sa facture énergétique et en pénalisant durablement l'exportation de ses produits.

La seconde voie amènerait de façon subtile les Occidentaux à reconnaître qu'ils ont surestimé leur pouvoir d'imposer à la Russie des décisions contraaires à ses intérêts stratégiques. Sans changer brusquement de discours afin de ne pas perdre la face devant le reste du monde, elle se traduirait par l'ouverture d'un dialogue Est-Ouest visant à instaurer un équilibre plus stable entre les deux blocs. Au lieu de s'abriter derrière une défense de la démocratie et des droits de l'homme qui dissimule mal leur volonté d'affaiblir la Russie par tous les moyens, cette démarche donnerait un nouvel élan à la coexistence pacifique.

N'anticipons pas sur les décisions que prendront les Américains et les Européens dans les jours et les semaines à venir. Disons seulement que les uns comme les autres feraient bien de se préoccuper des jugements que portent les peuples du tiers-monde sur leur faconde, leurs gesticulations, leur incapacité à traduire leurs discours en actes. S'ils continuent, en effet, à agir comme ils le font depuis des mois en Syrie puis en Ukraine, ils perdront définitivement la face, et le prix à payer pour cette erreur historique sera lourd, très lourd.

Les Dépêches de Brazzaville

CONGO-ANGOLA

La localité de Pangui reconnue congolaise

Les délégations ministérielles de l'Angola et du Congo qui ont eu une séance de travail le 15 mars, dans la province de Cabinda en Angola, ont conclu, au terme des travaux, que le village de Pangui situé dans le district de Kimongo (Niari) appartient à la République du Congo.

Cette réunion a été motivée par les incidents qui se sont déroulés récemment dans la localité de Pangui et qui étaient nés de l'incertitude de la démarcation de la frontière commune Congo-Angola, à la hauteur du village congolais, Pangui et du village angolais, Miconje. Suite à cela les deux gouvernements avaient convenu de convoquer une rencontre bilatérale entre les experts des deux pays aux fins de restituer les faits. Cette réunion, qui avait eu lieu du 26 au 28 février, à Pointe-Noire, avait recommandé la tenue de la rencontre conjointe des ministres du Congo et de l'Angola pour mettre en place une commission technique mixte chargée de gérer de manière consensuelle cette frontière commune.

À l'issue de la réunion du 15 mars, les ministres ont recommandé aux agents de police assurant la sécurité à la frontière de l'Angola, ainsi qu'à la force publique congolaise, de continuer à garantir la sécurité de

la frontière dans un esprit de collaboration et de discipline. Ils ont, par ailleurs, procédé à la levée des mesures restreignant la libre circulation des personnes et des biens à la frontière commune Pangui-Miconje, avant de procéder à la signature du protocole d'accord portant création de la commission technique mixte d'experts en matière de frontières. De même, ils ont recommandé la création des conditions techniques et logistiques pour son fonctionnement.

En outre, les ministres ont recommandé la tenue, dans les plus brefs délais, de la 7^e session de la grande Commission mixte Angola/Congo, prévue à Brazzaville. La date est à convenir par voie diplomatique. S'agissant des allocutions prononcées à l'ouverture des travaux, le ministre angolais des Relations extérieures a rappelé que les relations de coopération entre l'Angola et le Congo remontent à loin. Elles sont basées, a-t-il déclaré, sur la lutte pour la libération des peuples africains pour l'indépendance politique et pour l'affirmation économique dans le concert des Nations. Il a également salué la qualité du travail réalisé par les experts des deux États, dans le cadre de la compréhension de l'incident survenu à la frontière commune entre l'An-

gola et le Congo. Le ministre angolais a réaffirmé les engagements des deux chefs d'État, relatifs à la consolidation et la préservation de la paix, à la politique de bon voisinage, ainsi qu'à la résolution pacifique des différends.

De son côté, le ministre congolais des Affaires étrangères, Basile Ikouebé, s'est réjoui de la tenue de cette rencontre qui a levé les malentendus autour des récents incidents et renforcé le partenariat entre les deux pays, en invitant les gardes-frontières à suivre les mesures de confiance mutuelle pour aboutir, à terme, à la gestion concertée de la frontière commune.

Enfin, notons que les travaux de cette réunion ministérielle se sont déroulés dans un climat de fraternité et de compréhension mutuelle.

La délégation congolaise était composée du ministre des Affaires étrangères, Basile Ikouebé, du ministre de l'Intérieur, Raymond Zéphirin Mboulou, et du ministre de la Défense, Charles Richard Mondjo. La partie angolaise était représentée par le ministre des Relations extérieures, Georges Rebelo Pinto Chikoti, et le vice-gouverneur du Cabinda chargé du domaine technique, Otiniel Niemba da Silva.

Roger Ngombé

VIE DES PARTIS

L'UDR-Mwinda évalue la gestion du pays

Lors de la causerie-débat animée le 15 mars à Brazzaville, l'Union pour la démocratie et la République (UDR-Mwinda), de Guy Romain Kinfoussia, a une fois de plus décrié les maux qui minent le pays, notamment le chômage des jeunes et la corruption.

Au cours de cette rencontre qui a réuni les militants et les sympathisants du parti venus de différents horizons, les responsables de cette formation politique ont axé le débat sur les antivaleurs qui ne cessent de tirer le pays vers le bas.

Plusieurs exemples ont été cités pour illustrer ces propos. Ainsi, le manque d'eau et d'électricité chez la plupart des Congolais (70%) a été perçu comme un frein à l'épanouissement du pays. S'agissant du chômage des jeunes Congolais, ce parti a fait savoir que plus de 70% d'entre eux, nés en 1979, sont sans emploi et cette situation ne

fait l'objet d'aucun débat sérieux dans le pays alors que cela devrait préoccuper au plus profond, les dirigeants du pays.

À propos de corruption, l'UDR-Mwinda a basé son argumentaire sur le cas des dossiers des retraités qui ne peuvent avancer au rythme normal dans le circuit administratif sans le moindre pot de vin. En 2012 par exemple, a souligné cette formation politique, sur plus de 900 agents admis à la retraite au niveau de la CNSS, à peine 90 ont perçu leur pension tandis que, sur près de 1.000 fonctionnaires admis à la retraite, à peine 300 ont perçu leur pension en 2013. Ce qui n'est pas normal a fait savoir ce parti. Le Congo aujourd'hui occupe le 162^e rang sur les 182 pays les plus corrompus du monde.

« *Nous n'avons pas d'ennemis, seulement des adversaires* »

L'achat des consciences au cours des élec-

tions, le goût de l'argent facile, tout cela n'existait pas au début de l'indépendance. L'UDR-Mwinda a rappelé à ses militants que le budget du Congo était de 675 milliards en 2002, avant d'atteindre 4.000 milliards de nos jours.

Depuis l'indépendance de notre pays, c'est pour la première fois que le Congo a atteint ce budget, ce qui devrait permettre à chaque citoyen d'en bénéficier lorsque l'on sait que celui-ci n'était que de 7 milliards dans les années 64.

En dépit de tous ces maux décriés, le président de ce parti, Guy Romain Kinfoussia, a rappelé à ses militants que le parti était pour le dialogue. « *Nous n'avons pas d'ennemis, seulement des adversaires* ». Enfin, il a invité les militants à un grand travail de mobilisation pour les futures batailles électorales.

Jean Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)

Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétaire : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba

(chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),

Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service),

Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service),

Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service),

Luca Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice

Mampouya, Charlem Léa Legnoki,

Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Méline Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat :

Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo

Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Chef d'Agence : Nana Londole

Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

Coordonateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de

la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette

Eudes Banzouzi (chef de service)

Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable coordination et communication :

Rose-Marie Bouboutou

Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétaire : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces :

Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Molsignet,

Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi,

Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-presses et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel

Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba,

Epiphany Mozali

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble

Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel

Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma

Assistante : Laura Ikambi

23, rue Vaneau - 75007 Paris - France

Tél. : (+33) 1 40 62 72 80

www.lagaleriescongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,

République du Congo / Tél. : (+242) 05

532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau

75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE

Des encadreurs se préparent à l'opération statistique

La production statistique dans le domaine de l'agriculture est obsolète au Congo. La réalisation d'un recensement général de l'agriculture constitue donc une condition d'amélioration des performances du secteur agricole, et offre par conséquent une meilleure sécurité alimentaire, une amélioration des revenus et des conditions de vie des populations.

L'équipe d'encadrement au niveau central des coordonnateurs et superviseurs participe du 17 au 24 mars, à Brazzaville, à un séminaire de formation sur le Recensement général de l'agriculture (RGA). Le directeur du cabinet du ministre de l'Agriculture et de l'Élevage, Jean Fulgence Mouangou, a ouvert la formation en présence d'un représentant onusien.

Cette activité fait suite au lancement officiel, en janvier dernier, des travaux du RGA et country STAT, par son comité national de pilotage, et de la mise en œuvre du comité technique.

Le succès des opérations du dé-



Le présidium des travaux. (crédit photo Adiac)

nombrement du RGA est étroitement lié à une meilleure coordination et supervision du travail du personnel sur le terrain. « Coordonnateurs superviseurs nationaux membres du BCRGA ; le bureau de coordination et

les coordonnateurs et superviseurs départementaux/communaux, vous êtes à l'avant-garde de la réussite du RGA », a interpellé le représentant onusien. Le Congo a plus que jamais besoin de disposer de

statistiques multi sectorielles fiables. Le recensement s'inscrit dans le cadre de la recherche de l'efficacité.

La réalisation du RGA constitue un facteur de base pour orienter les décisions en matière de plani-

fication agricole et de formulation de politique de sécurité alimentaire, et pour mesurer l'impact des différentes actions pour le développement du secteur rural. Le premier RAG du Congo sera réalisé par le dénombrement exhaustif de toutes les exploitations agricoles et communautés rurales. Le début des opérations de dénombrement sur le terrain est prévu pour le 2 mai prochain, dans le cadre du programme du recensement mondial de l'agriculture 2010 préconisé par la FAO. « Le recensement du secteur rural est plus qu'une simple opération de collecte de données », a émis le représentant onusien, ajoutant : « Les décideurs et les partenaires au développement du pays ont besoin d'informations pertinentes, fiables et exploitables sur le secteur rural. » Avec un RGA suspendu depuis 28 ans, le pays, à l'issue de cette opération, se dotera officiellement de toutes les statistiques techniques de programmation et d'évaluation de sa politique agricole.

Nancy France Loutoumba

FILIÈRE CACAO

277 000 plants de cacao hybride expérimentés par CIB-Olam

Après six mois de production en pépinière à Pokola, le premier lot est maintenant mature pour la plantation. Conscient de l'importance du projet, le ministre de l'Agriculture et de l'Élevage, Rigobert Maboundou, a fait le déplacement de Pokola, le 17 mars, pour inaugurer la pépinière pilote de plants de cacao hybride.

C'est depuis septembre 2013 que CIB-Olam a lancé les travaux de cette pépinière à Madimboungou, un petit village situé à la lisière de Pokola, dans la Sangha. « Cent

cinquante personnes y ont travaillé, du terrassement du terrain à l'arrosage au quotidien des plants en passant par la fabrication des 306 bacs pouvant accueillir chacun 1.100 plants, la préparation du substrat, la mise en terre des graines », a indiqué le responsable de développement du projet cacao de CIB-Olam, Jean Dominique Bescond, à l'inauguration.

L'aboutissement de ce projet est le fruit d'un partenariat public-privé réussi entre le gouvernement et

CIB-Olam, signé en juin 2012. « Les plants que vous voyez viennent des graines obtenus auprès de l'Institut de recherche agronomique et développement (IRAD) de Yaoundé. Et cela a nécessité trois opérations successives menées les 6 et 30 octobre puis le 18 novembre 2013 », a précisé Jean Dominique Bescond.

Selon les experts de CIB-Olam, après six mois de production en pépinière, le premier lot est maintenant mature pour la plantation. Les deux autres lots vont pouvoir

quitter la pépinière dans les semaines qui viennent et seront en terre d'ici au début du mois de mai. « Ces plants commenceront à fleurir dès la deuxième année pour produire à partir de la troisième et atteindre le plateau de production vers la septième année », a confié Jean-Dominique Bescond. Et d'ajouter : « Si ces plantations de cacao sont menées dans le respect des itinéraires techniques préconisés, à savoir : culture sous ombrage aménagé, sur des sols adaptés avec des tailles de production et des entretiens phyto-sanitaires, elles pourront atteindre entre 750 kg et 1,2 tonne de cacao marchand à l'hectare. »

Il faut dire que le lancement de cette pépinière constitue un véritable tournant pour CIB-Olam et le Congo en général dans la mesure où elle redonne force à cette politique de relance de la cacao-culture dans le pays. Celui-ci pourrait connaître le même développement que le Ghana et le Cameroun, respectivement 2^e et 5^e exportateurs mondiaux de cacao, après la Côte-d'Ivoire. La situation géographique, le climat tropical et la qualité du sol dont bénéficie le Congo renforcent cet optimisme.

Une étape a été franchie

Les responsables de CIB-Olam ont profité de l'événement pour ap-

précier les résultats obtenus à l'issue des deux campagnes tests menées en 2013 dans la Sangha. Les 43 tonnes décrochées lors de la première campagne et les 300 tonnes à la deuxième, ont été exportées vers la Belgique via le Port autonome de Pointe-Noire.

Depuis la signature du protocole d'accord, en juin 2012, « nous avons pris l'engagement de ne ménager aucun effort pour évaluer le potentiel productif existant et le valoriser par des exportations nationales. Aujourd'hui avec la production de ces 277.000 plants de cacao hybride à haut rendement, 240 hectares, une nouvelle étape vient d'être franchie », a rappelé le responsable dudit projet.

Notons que la relance de cacao-culture en République du Congo passe par la production et la mise à disposition de plants de qualité pour permettre la régénération et l'extension du parc productif actuel devenu obsolète.

L'inauguration de la pépinière de Pokola s'est faite en présence des autorités départementales et locales à savoir : le préfet de la Sangha, Adolphe Elemba, le président du Conseil départemental, Emmanuel Akouélakoum, les cinq sous-préfets de la Sangha ainsi que le maire de Pokola, Julie Rogette Kengué-Goma.

Lopelle Mboussa Gassia



Le ministre Rigobert Maboundou (casquette rouge) visitant la pépinière



AVIS D'APPEL D'OFFRES

CONCERNANT LA SELECTION D'UNE SOCIETE POUR LA REALISATION DU CABLAGE POUR LES COURANTS FAIBLE ET ONDULE DANS LA CLINIQUE DE L'OMS-AFRO.

Le Bureau Régional de l'Afrique de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS-AFRO), a entrepris de se doter à la Cité du Djoué, d'une Clinique médicale dont les travaux de construction sont actuellement en cours de réalisation.

Dans le cadre de la mise en place de l'infrastructure réseau au niveau de cette clinique (travaux relatifs à l'installation des courants faible et ondulé), l'OMS AFRO désire sélectionner une entreprise chargée de ces prestations définies en deux (2) lots suivants:

Lot N° 1 : Pré-câblage Voix-Données-Images (VDI) : Réalisation d'une infrastructure de câblage de classe EA supportant les très hauts débits pour la téléphonie et les applications informatiques.

Lot 2 : Courant Ondulé : La réalisation d'un circuit électrique ondulé pour l'informatique et le laboratoire de la Clinique Médicale du Bureau Régional de l'OMS pour l'Afrique.

Le cahier des charges y afférant (avec les détails et les plans des constructions) est disponible jusqu'au 25 Mars 2014 entre 9H et 13H, du lundi au vendredi, auprès du Bureau

N° 21 à « L'Estate, OMS-AFRO ».

Les sociétés intéressées sont invitées à soumissionner pour les deux lots.

L'offre devra comporter deux volets :

- Le volet administratif et technique qui comprendra les documents à fournir par chaque société soumissionnaire, à savoir :
 - Une copie de l'Extrait du Registre du commerce ;
 - Une copie du document d'immatriculation aux impôts (NIU) ;
 - Les Références professionnelles ;
 - Une copie de la Patente de l'année en cours ;
 - Une citation des travaux similaires réalisés et vérifiables (si possible avec des Agences du Système des Nations Unies) ;
 - La liste des agents clés avec leur CVs.

- L'offre financière devra comporter les prix hors taxes des prestations pour chaque lot.

La soumission présentée sous plis fermé en trois exemplaires dont un original et deux copies devra comprendre l'offre administrative et technique d'une part, et l'offre financière d'autre part. L'enveloppe contenant ces deux offres devra porter la mention «Confidentiel – APPEL D'OFFRES POUR LES CABLAGES VDI ET POUR LE COURANT ONDULE POUR LA CLINIQUE MEDICALE DE L'OMS/AFRO-2014 », devra être déposée au plus tard le 31 Mars 2014 à 12h00 à l'adresse suivante :

Organisation mondiale de la santé

Bureau Régional pour l'Afrique

BP 6

Bureau de DAF N° 128 (1er étage)

Cité du Djoué

Brazzaville – Congo

Une visite collective des lieux sera organisée Mardi 18 Mars 2014 à 10 Heures avec comme programme :

- 10H00 à 10H30 : séance de briefing dans la salle N°18 à l'Estate ;
- 10H30 à 11H00 : visite de reconnaissance des lieux ;
- et 11H00 à 11H30 : séance de questions/réponses.

Notes :

La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Lors du retrait du cahier des charges, les potentiels soumissionnaires devront se munir d'une clé USB afin d'obtenir la version électronique du dossier.

L'ouverture des offres en séance public aura lieu le 1er Avril 2014 à 13h00 dans la salle N° 18 à l'Estate.

Le Bureau Régional de l'Afrique de l'OMS.

AVIS DE SOLLICITATION DEMANIFESTATION D'INTERET

AMI N° 02/2014/P3/UCP/RPM

I-Contexte et justification

La République du Congo a obtenu un don du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) et un Prêt de l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP) respectivement n° 8019 CG du 08 octobre 2008 et n° 1295 P du 17 avril 2018 d'un montant total de 18 674 000 de dollars US, pour financer le Projet de Développement Rural dans les Départements de la Likouala, du Pool et de la Sangha (PRODER 3).

Une partie des fonds du don seront utilisés pour effectuer les paiements prévus au marché relatif au présent Avis à manifestation d'intérêt concernant l'audit des comptes du PRODER3, exercices 2013.

Afin de s'assurer de la bonne gestion des fonds mis à la disposition de l'Unité de Coordination du Projet, le Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADEF), invite les cabinets d'expertise comptable, intéressés par ladite mission à soumettre leurs offres, sous plis fermés pour l'établissement de la liste restreinte.

II-Objectif de la mission du Consultant

L'objectif de l'audit financier et comptable est de permettre d'exprimer une opinion sur le contrôle interne, sur les comptes spéciaux et sur les états financiers et comptables du Projet à la fin de chaque exercice fiscal et s'assurer que les ressources mises à la disposition du Projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte de l'objectif de développement du Projet.

Les états financiers, qui sont établis par l'Unité de Coordination du Projet (UCP) du PRODER 3 sont élaborés de manière à rendre compte des transactions financières du Projet.

III-Qualité du consultant

Le Consultant doit être un Cabinet d'Audit et d'Expertise

Comptable indépendant, faisant profession habituelle de réviser les comptes, régulièrement inscrit au tableau d'un Ordre des Experts-Comptables reconnu au plan international par l'IFAC ou la FIDEF, ayant une expérience confirmée en audit financier des projets de développement et acceptable par le FIDA.

IV-Profil du consultant

Le Consultant doit être un cabinet d'Audit de réputation internationale.

Une bonne connaissance des procédures en matière de gestion financière et de passation des marchés des bailleurs de fonds internationaux est requise.

L'associé signataire du Cabinet doit être un expert comptable diplômé inscrit auprès d'un ordre comptable reconnu.

Le Directeur responsable de la mission doit avoir une expérience minimum de dix (10) ans dans des missions d'audits similaires et le Chef de mission doit avoir au moins un diplôme niveau BAC + 5 ou plus en audit, comptabilité et justifiant d'une expérience de 5 ans au moins d'audit financier.

La présence dans l'équipe d'un spécialiste en passation de marchés, ayant au moins 3 ans d'expérience dans la connaissance des procédures et Directives du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) en matière de passation des marchés, serait un avantage.

V-Durée et lieu de la mission

La mission se déroulera en une seule phase à Brazzaville. Elle durera deux (2) à trois (3) semaines et consistera à auditer l'exercice 2013..

La mission se déroulera dans les délais nécessaires pour la soumission du rapport d'audit finalisé aux bailleurs de fonds avant le 30/06/2014.

VI-Manifestation d'intérêt

Le Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADEF) invite les consultants intéressés à se faire connaître et à fournir des informations sur leur expérience et leur compétence en rapport avec la nature de la mission (brochures, références concernant l'exécution des contrats analogues, expérience dans les conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, CV du personnel prouvant qu'ils sont qualifiés pour exécuter ladite mission, etc.). Sur cette base une liste restreinte de consultants ayant les qualifications les plus pertinentes sera établie, en conformité avec les directives « Sélection et Emploi de Consultants par les (SFQC).

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence (Termes de référence et calendrier de la mission), à l'adresse indiquée ci-dessous et aux heures suivantes : du lundi au vendredi de 8 heures à 16 heures (heure locale).

VII-Dépôt des dossiers

Les manifestations d'intérêt doivent être adressées au plus tard le 31 mars 2014 à 12 heures, sous pli fermé et cacheté, avec mention «Avis de Manifestation d'Intérêt N°02/2014/PS/UCP/RAF, pour le recrutement d'un Cabinet d'expertise comptable chargé de l'audit des comptes du PRODER 3, exercices 2013».

PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGRICOLES (PADEF)

Secrétariat, Sis au 2057 de la rue LOUFOU Bis, quartier Bataignolles, Plateaux des 15 ans, Moungali

Tél : 00242 06 658 59 19 / 06 644 75 07

Email : blprodercongo@yahoo.fr

Brazzaville – République du Congo.

Le Coordonnateur National

Aurélien Evariste BABINGUI

Idées-forces, sujets en débat

Anecdotes, petites phrases, cris du cœur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

☐ « Du point de vue des principes, on se réclame dans cette affaire (Crimée) de deux dogmes fondamentaux des relations internationales. Le premier dogme parle du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ; le second parle de l'intangibilité des frontières. On a donc deux logiques qui s'affrontent, les uns et les autres s'appuyant sur la logique qui leur convient le mieux. »

Philippe Migault, directeur de recherche à l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS), RFI, le 16 mars 2014

☐ « Ce qui trahit le pouvoir, ce n'est pas la technologie, ce n'est jamais la technologie. Ce qui trahit le pouvoir ce sont des gens. Et la trahison est d'autant plus grande – et d'autant moins technologique – que celui qui trahit est proche du pouvoir. »

Xavier de la Porte, producteur d'émissions sur France culture, le Nouvel Observateur, le 6 mars 2014.

☐ « La méfiance des citoyens vis-à-vis de la politique et des grandes institutions est le signe le plus inquiétant. »

David van Reybrouck, historien et écrivain belge Libération, le 7 mars 2014

☐ « Être dans l'opposition peut nous faire croire que nous échappons à l'idéologie que nous combattons. »

Nicole-Édith Thévenin, Philosophe et psychanalyste, Humanité, le 7 mars 2014

☐ « Aujourd'hui, les Russes s'expriment, ils voyagent, et il faut être un imbécile, ou un aveugle, ou d'une extraordinaire mauvaise foi pour nier qu'en comparaison de celle de Brejnev la Russie de Poutine est un paradis démocratique. »

Gabriel Matzneff, écrivain français, Le Point, le 25 février 2014

SOCIÉTÉ NOBA Intérim et placement de personnel

La Société NOBA-Cabinet de recrutement vous propose :
 La mise à disposition de personnel intérimaire ou permanent
 La gestion administrative du personnel/sous-traitance :
 -La gestion des recrutements,
 -L'édition des contrats,
 -Les déclarations auprès des différents organismes (ONEMO, CNSS...)
 -Le calcul des charges salariales
 -La gestion de paie.
 Contact : Tél. : 01-077-75-03/06-873-20-30
 18 avenue des Trois Martyrs, 2^e étage, Moungali, Brazzaville
 E-mail : societe.noba@yahoo.com Site : www.societenoba.com

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

Le CNLS sensibilise les femmes à la pandémie du Sida

À l'occasion des activités liées à cette journée, le secrétariat exécutif permanent (SEP) du Conseil national de lutte contre le sida (CNLS) a organisé le 14 mars, à son siège à Brazzaville, une causerie-débat sur le thème : « L'égalité pour les femmes, gage de succès dans la lutte contre le VIH »

La cérémonie était placée sous le patronage de la directrice générale de l'Intégration de la femme au développement, Cornélie Adou, en présence de plusieurs invités. « Il importe pour chacun de nous de nous engager fermement à renverser la tendance de l'épidémie du VIH et à éliminer la transmission du VIH de la mère à l'enfant ; nous engager dans le but d'atteindre les objectifs fixés au niveau international, à savoir zéro nouvelle infection, zéro discrimination, zéro décès liés au sida ; nous engager, enfin, dans la quête des Objectifs du millénaire pour le développement, objectifs : 3, 4, 5 et 6 », a dit en substance dans son allocution d'ouverture, la représentante de la secrétaire exécutive du CNLS, Marie-Blaise Nkouka Diafouka.

Cette rencontre visait deux objectifs : informer et sensibiliser les

épouses du personnel masculin sur cette maladie et créer un cadre d'échange sur les questions du genre, de violences sexuelles et de VIH. Au cours de cette causerie-débat, plusieurs sous-thèmes ont été abordés qui ont suscité une discussion avec les épouses du personnel masculin. Une occasion unique pour échanger et favoriser le partage d'expériences.

Odile Mayéyé Biongo, l'assistante de la secrétaire exécutive du CNLS, a présenté les missions du SEP/CNLS, notamment en matière de prévention, de conception et d'organisation susceptible de gérer au mieux l'ensemble de l'institution dont l'un des défis est de combattre la féminisation de l'épidémie du VIH au Congo.

Dans son exposé, Cornélie Adou a mis en exergue le large champ que renferme la question du

genre, soulignant que cette question ne se limitait pas seulement aux administrations et au niveau du travail. « Elle existe aussi, a-t-elle dit, au niveau sociologique. » C'est le cas, par exemple, de certains aliments que nos vieux parents interdisaient aux femmes de manger. D'après l'oratrice, cela serait tout simplement lié à l'égoïsme de l'homme. Et d'ajouter : « Sur quelle base ces interdits étaient-ils établis ? Si c'est sur des bases sociologiques, on peut corriger ; mais si c'est sur des bases biologiques, là, on ne peut pas corriger, on ne va pas demander à un homme aujourd'hui de porter un enfant, même si aujourd'hui les interventions chirurgicales se font pour changer de sexe. » À noter que la cérémonie a été clôturée par une remise de kits aux épouses du personnel masculin du SEP/CNLS.

Guillaume Ondzé

LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA

150 jeunes mères éduquées sur les avantages du port du préservatif féminin

En marge des activités commémoratives du Mois de la femme, le Réseau national des associations des positifs du Congo (Renapc), que préside Valérie Maba, a organisé le week-end dernier, une journée de sensibilisation axée sur le rôle et la place qu'occuperait le préservatif dans la lutte contre les maladies sexuellement transmissibles.

Cette rencontre éducative qui a eu lieu au Centre d'action catholique, a connu la participation active des jeunes mères et élèves venus des différents arrondissements de la capitale. Elle a donné l'opportunité aux initiateurs d'échanger avec les participants sur les questions d'intérêt sanitaires, notamment celles sur la lutte contre le VIH/sida. Parmi lesquelles, la santé sexuelle et la santé de la production. Plus précisément, dans l'optique de la

problématique de la Prévention de la transmission mère-enfant du VIH/sida (PTME) et le rôle du port du préservatif féminin. « Aujourd'hui nous avons la possibilité d'éviter le risque lié au passage du virus VIH d'une mère séropositive à son enfant, lors de la grossesse. Pour ce faire, il faut que les femmes qui vont à l'hôpital pour des consultations prénatales, acceptent aussi le dépistage prénatal. Ceci, pour se protéger elles-mêmes et leur enfant contre les infections sexuellement transmissibles », a souligné la présidente du Renapc, Valérie Maba. Tout en persuadant les participants à abandonner la peur qui les empêcherait de se faire dépister à temps. Ainsi, pour elle, si un traitement est bien suivi, la personne séropositive bénéficie d'une charge virale indétectable. Insistant par ailleurs sur les avan-

tages du port du préservatif, Valérie Maba a précisé que cet instrument permet non seulement de lutter contre la transmission du virus du sida, mais permet d'éviter également les grossesses non désirées. « Une fille ou une femme qui aime les hommes doit être fidèle au préservatif. Ceci lui épargnera beaucoup de maladies », a-t-elle ajouté. Signifiant pour sa part le bien-fondé de la rencontre, la présidente de l'Association BOMOI, Irène Mahoungou, a déclaré qu'elle était une occasion pour les femmes de dresser un bilan sur leur situation. Car, traditionnellement, les groupes et associations préparent des manifestations pour fêter les victoires et les acquis, en faisant entendre leurs revendications.

Rock Ngassakys

INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 | +242 06 992 04 91
 E-mail : iprc@iprc-training.org / Site web: www.iprc-training.org
 BP: 537 Brazzaville - République du Congo

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIÈRE !

L'IPRC organise des séminaires de formation à Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez-nous aux numéros indiqués ci-dessus.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
MDP05	Comment répondre à un appel à projet des bailleurs de fonds: outils, technique et pièges à éviter	5 jours	03 au 07 mars 2014
GMP02	Formation en passation des marchés publics (Travaux, Fournitures et Services)	15 jours	03 au 21 mars 2014
MDP14	Maîtriser les approvisionnements et la gestion des contrats en management de projets	5 jours	17 au 21 mars 2014
EP15	Perfectionnement en Excel	4 jours	24 au 27 mars 2014
EP04	Assurer la fonction d'Assistant (e) de direction	5 jours	24 au 28 mars 2014
EP05	Techniques de rédaction administration	5 jours	24 au 28 mars 2014
MDP01	Planification et Gestion des projets avec MS Project	10 jours	01 au 11 avril 2014
MDP13	Etude d'impact environnemental et social des projets	5 jours	07 au 11 avril 2014
BTPO2	Assurer la fonction de conducteur de travaux	5 jours	14 au 18 avril 2014
GRH04	Outils de pilotage des Ressources Humaines	3 jours	15 au 17 avril 2014
GMP07	Gestion des contentieux dans l'exécution des contrats des marchés publics	4 jours	15 au 18 avril 2014
GMP04	Essentiel de la passation des marchés : rappel pour spécialistes, Chef de projets, Chefs de cellule de passation de marchés etc.	5 jours	21 au 25 avril 2014
BTPO7	Maîtriser le logiciel EPANET : dimensionnement des réseaux d'eau	5 jours	Nous contacter
BTPO3	Dessiner avec Autocad 2D&3D : initiation et perfectionnement	10 jours	Nous Contacter





CIEHC-2 : Deuxième Edition de la Conférence Internationale & Exposition sur les Hydrocarbures au Congo
14-16 Avril 2014, Brazzaville, République du Congo

«Valoriser de Nouvelles Ressources en Hydrocarbures et Renforcer les Infrastructures du Secteur de l'Aval Pétrolier pour Accompagner le Plan de Développement National 2012-2016»
Site web: www.ciehc.com

Communiqué de Presse

Le Gouvernement de la République du Congo, par le biais du Ministère des hydrocarbures de la République du Congo et en partenariat avec la Société AME Trade Ltd UK organisera du 14 au 16 avril, au Palais des Congrès de Brazzaville, la Deuxième Edition de la Conférence Internationale et Exposition sur les Hydrocarbures au Congo (CIEHC-2). Cet événement d'envergure internationale a pour thème principal: « Valoriser de nouvelles ressources en hydrocarbures et renforcer les infrastructures du secteur de l'aval pétrolier pour accompagner le Plan de Développement National 2012-2016 ».

La CIEHC-2 s'est donnée l'option de se tenir tous les deux ans. Et, au demeurant elle s'est déjà établie comme la plate forme de rencontre la plus importante de l'industrie des hydrocarbures dans la sphère du golfe de guinée.

De façon pratique la CIEHC-2 s'articulera autour de trois journées de présentations à caractère scientifique et technique, appuyées par des ateliers interactifs et suivies d'excursions touristiques.

Il convient de noter si opportunément, que la Première Edition de la CIEHC qui s'était tenue à Brazzaville du 4 au 6 octobre 2011 avait été un véritable succès avec la participation de plus de 500 participants, 51 intervenants et 27 exposants venant de 23 pays.

Ainsi, la République du Congo se déter-

mine aujourd'hui comme acteur majeur de l'industrie des hydrocarbures en Afrique, et compte notamment parmi les cinq premiers pays producteurs.

A l'évidence, en participant à la CIEHC-2 vous aurez l'opportunité de découvrir les potentialités immenses que regorgent l'industrie congolaise des hydrocarbures, à savoir :

Découvrir le potentiel des zones profondes, pré-salifères, post-salifères et zones pétrolières profondes du Congo. L'exploration est en cours et des découvertes encourageantes ont été faites.

Cependant, de nombreuses zones restent encore inexploitées. Les blocs pétroliers on shore dans le bassin de la cuvette congolaise existent, mais sont encore sans valorisation significative.

Apporter des solutions techniques pour la rénovation des champs pétroliers matures et des gisements à faibles rendements. Les champs pétroliers matures à l'image de ceux des permis de Madingo Marine VI et Marine VII pourraient avoir une production plus prometteuse avec une technologie d'extraction plus pointue. Il existe un potentiel de développement des gisements marginaux avec l'utilisation de nouveaux procédés telles que la fracturation hydraulique dans les champs de Mengo-Bindikundji, ou l'injection de vapeur dans le champs Emerald.

Les compagnies de services permettent d'entreprendre d'autres opportunités allant de nouvelles découvertes à des projets de grande envergure tel que : Moho Nord où des investisseurs nouveaux et existants vont injecter 10 milliards de dollars USD, afin de produire l'équivalent de 140 000 barils par jour (bep/j) d'ici 2017. Récemment, une découverte d'hydrocarbures a été faite à Nene Marine I, faisant partie du permis Marine XIII ;

Le projet Lianzi, en cours de développement par différents partenaires, devrait connaître une production s'élevant à 46 000 bpd d'ici 2015, et l'investissement pourrait dépasser 2 milliards de dollars.

Les réserves du Congo en gaz sont estimées à plus de 100 milliards de mètres cubes. Cependant, de faibles quantités sont traduites en termes monétaires. Les projets destinés à valoriser les ressources de gaz au Congo sont représentés essentiellement à ce jour par la Centrale Electrique du Congo (CEC), qui utilise le gaz des réserves pétrolières de Mboundi ; celles-ci permettront à terme de construire à Djeno une nouvelle centrale électrique d'une puissance de 300 à 450 MW. Ce projet sera davantage renforcé par le gaz devant provenir de l'exploitation des gisements du permis de Litchendjili.

Se familiariser avec le nouveau cadre juridique et fiscal du secteur pétrolier et gazier, dont les évolutions découlent d'une adaptation aux tendances actuelles de l'indus-

trie mondiale des hydrocarbures, en remplacement du cadre en application depuis 1994 et qui connaît des insuffisances.

Les entreprises opératrices, ainsi que les experts et les consultants pourront également confronter leur point de vue sur la politique du Congo en matière de Contenu Local, la formation, le développement durable et la révision des textes sur l'hygiène, la sécurité industrielle et l'environnement.

Il sera porté aussi à la réflexion, les conditions possibles d'identification des projets de pétroles non conventionnels susceptibles de correspondre à la récupération d'entre 500 millions à 2,5 milliards de barils de réserves de sables bitumineux.

Explorer le secteur en aval de l'industrie du pétrole, y compris le projet d'une nouvelle raffinerie, avec de capacités nouvelles de stockage, de transport et de distribution des produits pétroliers.

Date: 30.01.2014

Pour toute information, veuillez contacter :
-Demande du Programme, Brochure et Inscription

Comité d'organisation
Email : ciehc@ametrade.org Tel : + 44 (0) 207 700 4949

-Demande partenariat média ou accréditation presse
Service Marketing

Email: patricia@ametrade.org Tel : +237 78 57 01 01 ou +242 06 858 96 59

Sous le Très haut-patronage de Son Excellence Monsieur Denis SASSOU N'GUESSO
Président de la République, Chef de l'Etat

Thème principal:



www.ciehc.com

Valoriser de Nouvelles Ressources en Hydrocarbure et Renforcer les Infrastructures du Secteur de l'Aval pétrolier pour accompagner le Plan de Développement National 2012-2016

Deuxième Edition de la Conférence Internationale & Exposition sur les Hydrocarbures au Congo



14 - 16 April 2014

Palais des congrès, Brazzaville, République du Congo

SPONSOR PRINCIPAL



SPONSOR PLATIN



SPONSORS OR



SPONSOR AGENT



SPONSORS BIENNE



SPONSOR ASSOCIÉ



SPONSORS SESSION



ORGANISÉ PAR



SÉCURITÉ EN AFRIQUE CENTRALE

Les criminels mis en garde

Une délégation du Comité des chefs de police d'Afrique centrale (CCPAC) conduite par son président, le général Charles Bissenguimana, est arrivée le 16 mars à Brazzaville, pour une visite de deux jours. L'enjeu étant d'évaluer les recommandations prises lors de la 14e session du CCPAC tenue du 7 au 11 octobre 2013 à Kinshasa.

« Les criminels doivent cesser de penser qu'ils ont libre circulation dans l'espace qui est le nôtre et nous devons nous rapprocher les uns des autres, toutes les polices de tous les pays, afin de donner une réponse correcte pour endiguer ce phénomène de criminalité dans l'espace de l'Afrique centrale et au-delà », a déclaré Charles Bissenguimana. Aussitôt arrivé, il a eu droit aux honneurs militaires avant de rencontrer le général Jean Fran-



Séance de travail entre Charles Bissenguimana et les responsables de la police congolaise

çois Ndenguet. Le général Charles Bissenguimana a poursuivi ses activités à la Direction de la police judiciaire. Il a eu une séance de travail avec les directeurs centraux et les commandants des unités spécialisées de la police.

À en croire le président du CCPAC, en matière de collabora-

tion, la République du Congo, en ce qui le concerne, a correctement respecté les engagements qui sont les siens. Il a organisé avec réussite l'opération « Pili » et projette d'organiser une manœuvre militaire intitulée « Loango 2014 », qui se passera à Pointe-Noire. Il a ensuite procédé aux opérations de police à

police.

Saisie de 300 tonnes de médicaments contrefaits

Dans une interview à la presse nationale, il a dit : « Les criminels Koulouna, qui ont quitté Kinshasa pour Brazzaville, ont été renvoyés à Kinshasa, et vice-versa. En effet, au cours de cette séance, il fallait expliquer

aux directeurs centraux et aux commandants des unités spécialisées, en quoi consiste notre mission, quelles sont les opérations organisées, quelles sont les opérations exécutées, celles en cours et celles projetées dans l'avenir. Nous avons pu cibler les opérations qui ont été fructueuses, à savoir l'opération « Pili » qui a été exécutée par nos deux pays, la RDC et la République du Congo, à l'issue de laquelle nous avons pu saisir plus de 300 tonnes de médicaments contrefaits. »

Le programme s'est poursuivi par une visite à l'école de peinture de Poto-Poto. Cette visite intervient après celle effectuée au Cameroun et au Gabon, toujours dans le cadre de sa tournée d'évaluation et d'inspection des corps de police dans les pays membres de l'Afrique centrale. En revanche, pour le Cameroun et le Gabon, Charles Bissenguimana s'est dit satisfait de la coopération policière. Il s'est également réjoui de la coopération sous toutes ses formes en matière de criminalité en Afrique centrale.

Guillaume Ondzé



Rotary International
Rotary Clubs de Brazzaville



Appel à contribution des Rotary Clubs de Brazzaville au fonds de solidarité avec le peuple centrafricain

A l'occasion de la célébration de la journée de l'entente entre les peuples et du 109^e anniversaire du Rotary International, le 23 février 2014, les Rotary Clubs de Brazzaville ont lancé en présence de S.E Mme l'Ambassadeur de la RCA au Congo, Doyen du corps diplomatique, de S.E l'Ambassadeur, Chef de Délégation de l'Union Européenne au Congo et Mme la coordinatrice ai, du système des nations unies, un appel à contribution à un fonds de solidarité avec le peuple centrafricain, qui depuis plusieurs mois subit une crise humanitaire sans précédent.

Le compte bancaire dont les références sont ci-dessous indiquées a été ouvert à cet effet:

INTITULE DE COMPTE : SOS SOLIDARITE RCA

CODE BANQUE : 30014 (ECOBANK)

CODE GUICHET : 00001

N° de compte : 01405837501

CLE RIB: 86

SWIFT CODE: ECOC CGCG

REF INIT: 0010143505837501

IBAN: CG3930014 00001 01405837501 86

La campagne de mobilisation de ressources lancée le 23 février 2014 sera clôturée le 31 mars 2014. Les fonds collectés permettront d'acquérir des kits humanitaires en faveur du peuple de la République centrafricaine, qui seront livrés en collaboration avec le Rotary Club de Bangui.

Les Rotary Clubs de Brazzaville vous remercient d'avance pour votre geste de générosité.

Vive l'entente mondiale entre les peuples.

Contacts : + 242 06 666 89 86 / +242 05 551 27 88

COOPÉRATION

L'Unesco assure son engagement d'œuvrer au Congo

La nouvelle représentante de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) au Congo, Ana Elisa De Santana Alphonso, a exprimé ce vœu le 14 mars, lors de son entretien avec le directeur de cabinet du ministère de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement, Ludovic Oniangué.



L'entretien entre la représentante de l'Unesco et le directeur de cabinet du ministre de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement (crédit-adiac)

La visite d'Ana Elisa De Santana Alphonso au directeur de cabinet du ministère de la Promotion de la femme consistait à prendre connaissance des priorités de ce ministère sur la situation de la femme et de la jeune fille. La représentante de l'Unesco a souligné que « les questions de l'égalité, du genre et du rôle de la femme dans la constitution de la paix sont des programmes de l'Unesco ». Actuellement, l'Unesco est en train de mettre en place un réseau de femmes et de culture de la paix. Ainsi se tiendra du 21 au 22 mars, en Belgique, un forum des femmes. Au cours de celui-ci, les femmes échangeront sur les questions qui les concernent, celles de l'éducation et de la prévention de la résolution du conflit.

Ludovic Oniangué, pour sa part, a éclairé Ana Elisa De Santana Alphonso sur le plan d'action du ministère, évoquant le besoin d'un consultant en vue de l'évaluation du document. Il a émis le souhait d'étendre l'étude sur le stéréotype d'autres manuels. Ludovic Oniangué a également souligné l'ap-

pui de l'Unesco sur l'étude dans le stéréotype des manuels de mathématiques et de français. Par ailleurs, le document portant sur la politique nationale du genre a été remis à la représentante de l'organisation onusienne. À l'issue de toutes ces doléances, la représentante de l'Unesco a remercié le ministère pour le document qui, selon elle, servira d'inspiration, car ce document est la clé du pays. En outre, elle a assuré que l'Unesco était prêt à travailler avec le ministère pour le renforcement de capacité des travailleurs. L'Unesco dispose également des outils de formation sur les questions du genre, de l'éducation et sur le leadership des femmes. Enfin, notons que la nouvelle représentante de l'Unesco au Congo travaille depuis une décennie à l'Unesco. D'origine mozambicaine, elle est en terre congolaise depuis plus d'un mois, remplaçant à ce poste à l'Unesco, Abdourahaman Diallo. Ana Elisa De Santana Alphonso a travaillé dans les secteurs de la culture, de l'éducation et de la diplomatie.

Lydie Gisèle Oko

RÉFÉRENDUM EN CRIMÉE

Les Occidentaux se préparent à exclure la Russie du G8

Au lendemain du référendum dans la région ukrainienne de Crimée, la Russie est menacée de perdre son statut de membre du G8 par les sept plus grands pays industrialisés du monde. Selon le journal Der Spiegel, qui cite des sources gouvernementales allemandes, le groupe réfléchit actuellement sur le choix de Londres comme lieu de réunion de substitution pour le sommet qui devait avoir lieu en juin à Sotchi.

Dans ce contexte de crise, la chef de la diplomatie européenne, Catherine Ashton, a assuré que l'Union européenne (UE) était déterminée à imposer des sanctions à la Russie. « Nous essayons d'envoyer le message le plus fort possible à la Russie afin qu'elle comprenne combien la situation est sérieuse, au lendemain du soi-disant référendum en Crimée », a déclaré Catherine Ashton avant une réunion des ministres des Affaires étrangères de l'UE à Bruxelles. « J'appelle de nouveau la Russie à entamer le dialogue

avec les autorités ukrainiennes et à engager la désescalade le plus rapidement possible. Fort malheureusement, nous ne constatons pas cela », a-t-elle ajouté. Catherine Ashton a précisé que « l'Ukraine veut avoir de bonnes relations avec la Russie, tout comme le veulent l'Union européenne et le reste du monde. »

La rencontre des ministres des Affaires étrangères de l'UE à Bruxelles a permis de s'entendre sur des sanctions « ciblées » visant des responsables russes ou ukrainiens pro-russes sous la forme de restrictions de visas et de gels d'avoirs. Les ministres européens ont pour cette deuxième phase de la « riposte graduée » aux actions russes en Ukraine pris l'engagement de sanctionner vingt et une personnalités russes et ukrainiennes. L'ex-président ukrainien Viktor Ianoukovitch, deux proches collaborateurs du chef du Kremlin, Vladislav Sourkov et Sergueï Glaziev, le vice-Premier ministre russe Dmitri Ro-

gozine et le Premier ministre pro-russe de Crimée, Sergueï Axionov figurent parmi les responsables visés par ces sanctions. Il en est de même pour les députés de la Douma, la chambre basse du parlement russe. Washington a de son côté imposé un gel des avoirs et une interdiction de voyage à onze responsables ukrainiens et russes impliqués dans la crise en Crimée, au nombre desquels deux proches collaborateurs du président russe. Le référendum, qui a vu 97,6% des électeurs voter pour l'intégration de la Crimée à la Russie, a suscité les réactions de plusieurs pays, dont les États-Unis, la France, la Grande-Bretagne et l'Allemagne. « Ce vote ne sera jamais reconnu par les États-Unis et la communauté internationale », a déclaré le président américain Barack Obama lors d'une conversation téléphonique avec le président russe Vladimir Poutine. Soulignant que ce référendum violait la constitution ukrainienne, le chef de la Maison-Blanche a dit qu'en

coordination avec ses partenaires européens, les États-Unis étaient « préparés à imposer des sanctions supplémentaires à la Russie pour ses actions ».

Avant l'annonce de ces sanctions, Washington et ses alliés demandaient d'ores et déjà à Moscou de retirer ses renforts militaires dans sa base en Crimée, où stationne la flotte russe de la mer Noire, d'autoriser les observateurs internationaux à entrer en Crimée et d'amorcer un dialogue avec le gouvernement ukrainien.

Le président français a, quant à lui, déclaré que son pays, comme l'UE, ne reconnaît pas la validité de cette « pseudo-consultation » en Crimée. « Il y avait eu une échelle de sanctions qui avait été définie par le Conseil européen », a-t-il rappelé, ajoutant qu'« il y aura usage s'il n'y a pas désescalade lundi de ces sanctions » à l'égard de la Russie, lors de la réunion du conseil des ministres des Affaires étrangères à Bruxelles. « Je souhaite qu'il

y ait désescalade, qu'il y ait un groupe de contact qui puisse trouver des solutions dans le cadre de l'intégrité territoriale de l'Ukraine », a-t-il insisté. Pour ce qui est des sanctions prévues, le président français a précisé qu'elles porteraient sur les visas et des avoirs financiers.

La péninsule de la Crimée a été conquise au XVIII^e siècle par la Russie sur les Turcs.

Elle a été offerte à l'Ukraine en mai 1954 lorsque l'Ukraine était une république de l'Union soviétique. Cette république autonome est devenue l'épicentre de la crise en cours en Ukraine depuis que le président Viktor Ianoukovitch, proche du Kremlin, a été évincé par le Parlement ukrainien le 22 février.

Le 11 mars, le Conseil suprême de Crimée a adopté une résolution de déclaration d'indépendance pour ouvrir la voie au référendum qui s'est tenu dimanche et qui a conduit la population à voter pour le rattachement de cette région à la Fédération de Russie.

Nestor N'Gampoula



Promotion spéciale

Ordinateurs portables acer

> **Acer Aspire E1-570**



Spécificités
 * Intel Core i5-3337U, Système Windows 8
 * 1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
 * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
 * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
 * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **479.000** TTC

> **Acer Celeron (Rouge et Gris)**



Spécificités
 * Intel Celeron Processor (2.2 GHz), Système d'exploitation Windows 7
 * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD, 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
 * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **265.000** TTC

> **Acer Aspire V5-131**



Spécificités
 * Intel Celeron
 * Système d'exploitation Windows 7
 * 2 GB DDR3 Memory, 320 GB HDD
 * 11.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
 * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **259.000** TTC




Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, City-center, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
Tel: 00242 05 381 34 34 / 06 881 34 34 - Courriel: info@terratech-cg.com - Web: www.terratech-cg.com




Installez Internet + un routeur Wifi à

123.000 FCFA

Bénéficiez d'une Connexion Haut Débit
de 1 Mbps à partir de **30.000 FCFA**

Brazzaville : Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, 1er étage, Centre-ville, République du Congo
Pointe-Noire : Avenue Charles De Gaulle, Centre-ville (en face de l'hôtel MIGITEL), République du Congo
 Téléphones : 00242 05 545 07 60/ 06 950 53 02/ 06 888 81 81
 Courriel : support@amc-telecom.com
 Web : www.amc-telecom.com

TRAFIC DES PERSONNES

Alganesh Fessaha dénonce un monstrueux crime contre l'humanité

Icône érythréenne de la lutte contre l'exploitation des drames de l'immigration, elle dirige depuis Milan l'ONG Gandhi, active aussi au Togo et au Cameroun. Entretien.

Les Dépêches de Brazzaville : Pourquoi le nom de Gandhi et que fait concrètement votre association?
Alganesh Fessaha : Gandhi était le surnom de mon père. Moi-même je suis « fan » du Mahatma Gandhi pour son combat pacifique et la solidarité. Notre association est née en 2003 en Côte d'Ivoire, d'abord pour venir en aide aux enfants de la rue et aux femmes maltraitées. À partir de la base d'Abidjan, nous nous sommes implantés en Éthiopie où nous gérons un centre de 1 600 enfants. Puis nous nous sommes installés au Togo et au Cameroun, notamment, pour les adoptions à distance et gérer des refuges pour enfants. Depuis douze ans, nous œuvrons contre les trafiquants d'êtres humains qui prennent en main les désespérés qui partent d'Érythrée, leur font traverser le Soudan et arriver en Égypte où ils tombent aux mains des Bédouins ou de la police et sont maltraités. Nous avons pu en libérer 2 400 des prisons d'Égypte et 550 des mains des Bédouins sans payer de rançon.

L.D.B. : Qui vous soutient dans ce combat ? D'où vient l'aide ?

A.F. : C'est surtout le diocèse de Trente en Italie et l'assessorat à l'immigration de Trente qui ont été les plus généreux envers nous. À eux seuls, ils ont pu libérer plus de 350 clandestins africains d'Égypte. Nous avons aussi l'appui des Franciscains de Milan. De l'étranger, nous avons quelques donateurs au Luxembourg, mais aucune association ne nous aide. Je pense qu'il faut amener les dirigeants à la conscience qu'il existe ce drame humain. Nous avons frappé à toutes les portes, à la Communauté européenne, en Amérique, en Afrique : personne n'a bougé. J'en appelle à la communauté internationale pour qu'elle exhorte la Libye, le Soudan, l'Égypte et même le Yémen à arrêter le drame qui se joue chez eux. Nous sommes au vingt et unième siècle, mais nous vivons encore sous les tortures et l'esclavage ! Qu'ils arrêtent ce trafic, mais aussi le trafic d'organes. Pour le bien d'une personne, on ne peut tolérer qu'une jeune fille, un jeune homme soient tués pour qu'eux s'enrichissent. C'est intolérable !

L.D.B. : La violence est tout au long de ce parcours

pour les immigrés, semble-t-il!

A.F. : Parlons seulement des cas de viol dont nous avons été saisis ! Dans les prisons libyennes, par exemple, il y a trois tours de garde par jour. Chaque gardien vient violer les prisonnières, soit trois viols au quotidien. Beaucoup de jeunes filles que nous avons réussies à libérer étaient enceintes, porteuses d'enfants de la violence, dont elles étaient incapables de savoir si le père était le premier, le deuxième ou le troisième gardien. Imaginez le conflit intérieur de ces jeunes filles, qui se demandent si elles doivent tenir un tel enfant, le rejeter !



Alganesh Fessaha

L.D.B. : Que fait l'Afrique face à un drame horrible qui semble toucher tous les pays?

A.F. : Rien ! Pas grand-chose ! L'Éthiopie, pays pauvre, accueille 58 000 immigrés érythréens et un million de Somaliens, Soudanais et autres nationalités d'Afrique, mais que font les autres pays plus riches ? Je me rappelle avoir tenu un atelier sur cette question au siège de l'Union africaine à Addis-Abeba avec des chefs d'État auxquels nous avons projeté les images effroyables de nos enquêtes. Eh bien, croyez-moi si vous voulez : beaucoup des chefs d'État présents étaient surpris d'apprendre qu'il existait une telle situation. Et moi j'étais surprise qu'ils soient surpris ! La chose ne date pourtant pas d'hier, et la Libye est pratiquement une prison ouverte pour les clandestins, mais personne ne bouge le petit doigt.

L.D.B. : Et la diaspora, que fait-elle ? Que devrait-elle faire ?

DA.F. : Réer une prise de conscience avec tous les moyens et les médias que nous pouvons pour que cela entre dans le cœur et la conscience des personnes. Dès qu'il est devenu pape, le pape François a pris la mesure du drame et il est allé à Lampedusa. Pourquoi les autres n'arrivent-ils pas au même niveau de conscience ? Il faut ouvrir les yeux. On les a fermés durant la Shoah et d'autres génocides, mais cela arrive sous nos yeux. Il ne faut pas nous enfermer dans ce que le pape appelle la globalisation de l'indifférence, parce que c'est une chose terrible.

En somme, pour vous, le souhait serait que les chefs d'État africains agissent ? Nous avec eux ! Il faudrait faire bloc et pression sur tous ces pays d'où viennent les immigrés ou qui tolèrent ces crimes sur leurs territoires. Il faut créer des couloirs humanitaires pour que les jeunes puissent passer avec dignité. Et

ne pas se contenter d'un bateau de secours en mer, parce que ce n'est pas là que les trafiquants les prennent. Là, à Lampedusa par exemple, c'est pratiquement la fin du calvaire pour eux. Pensez donc : au cours des six dernières années, on a compté 8 000 morts dans les déserts, des jeunes de 16 à 20 ans. Ajoutez-y les morts dans les déserts du Soudan et du Tchad, dans les mers. On parle de Lampedusa, mais l'année d'avant et juste après le drame du 3 octobre dernier 500 Syriens, des enfants en majorité, sont également morts à Lampedusa. Qui en parle ? Tout cela doit finir. Avec les instruments et la capacité de communication que nous avons aujourd'hui, comment n'arrivons-nous pas à arrêter ce crime énorme contre l'humanité ?

L.D.B. : Puisque tout le monde voit les images effroyables, pourquoi les jeunes Africains continuent-ils de tenter l'aventure coûte que coûte ?

A.F. : Quand ils sont érythréens, ils disent : pourquoi le service militaire à vie, de 17 à 50 ans, dans un pays sans constitution, avec des journalistes et même quinze ministres en prison dont on est sans nouvelles ? L'Érythrée a perdu une génération dans la guerre de libération ; elle est en train d'en perdre une autre avec l'immigration. Quand ces jeunes viennent d'autres parties de l'Afrique, ils viennent chercher du travail et se confient au premier venu, payant jusqu'à 2 000 dollars pour en finir avec une vie médiocre. Mais même quand on leur montre les terribles images des mutilations, des violences et des morts, ils disent qu'il vaut mieux mourir en chemin plutôt que dans un pays sans horizon. Ce n'est pas l'Europe qui les attire, c'est le travail, le mieux-être.

Propos recueillis par Lucien Mpama



ECAir rend hommage à des figures féminines africaines du passé et du présent



*Madame Fatima Beyina-Moussa,
 Directeur Général d'ECAir,*

*a le plaisir de vous inviter à visiter l'exposition photos :
 "Héroïnes et Femmes africaines d'exception"*

*qui se tient pendant tout le mois de mars
 dans le nouveau terminal de l'aéroport Maya-Maya.*

Cordiale bienvenue.

*Veillez contacter Melle Samuella Madzengue au 00242 06 518 20 10
 pour toute demande d'informations et de réservation*

Assurances et Réassurances du Congo

Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.

ASSURANCE AUTOMOBILE ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT
 ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)
 ASSURANCE MALADIE ASSURANCE INCENDIE
 ASSURANCE VOYAGE ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION
 ASSURANCE TRANSPORT ASSURANCE SCOLAIRE
 ASSURANCE GLOBALE BANQUE

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU
 Protégez votre entreprise dès maintenant!

CENTRAFRIQUE

La Misca démantèle un arsenal de guerre à Bangui

Sous les ordres du général de brigade Martin Tumenta Chomu, avec la collaboration de la population civile, la Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine (Misca) a démantelé, le 13 mars dernier, un impressionnant arsenal de guerre dans la zone proche de la base aérienne de Bangui.

Au total, 10 190 munitions de calibre 12,7 mm, 2 armes anti-aériennes quadritubes, 1 094 munitions de calibre 9 mm, 17 têtes de fusée de type PK-70, 4 fusils d'assaut de type SKS, 3 roquettes RPG 7, 6 obus de mortier de calibre 60 mm, 15 fusils de type Mass 36, 68 fusils mitrailleurs de type MAT49, 167 chargeurs pour fusils MAT 49, 1 fusil de type AKM, 1 grenade offensive, 7 goupilles de grenade et 20 mines anti-personnel ont été saisis.

Noël Ndong

La France s'inquiète du manque de motivation de ses partenaires européens

Dans une déclaration commune, les ministres français des Affaires étrangères, Laurent Fabius, et de la Défense, Jean-Yves Le Drian, ont rappelé l'engagement de l'Union européenne (UE), le 10 février dernier, de déployer une opération militaire en soutien aux efforts internationaux pour la stabilisation de la Centrafrique.

En dépit des contributions annoncées par quelques États européens, Laurent Fabius et Jean-Yves Le Drian relèvent que « *le compte n'y est pas* » et que si un effort n'est pas réalisé très rapidement, il ne sera pas possible de lancer, comme prévu, « *cette opération indispensable* » cette semaine.

Selon eux, l'UE doit assumer ses responsabilités en matière de sécurité internationale. La France appelle ses partenaires à s'en donner les moyens.

N.Nd.

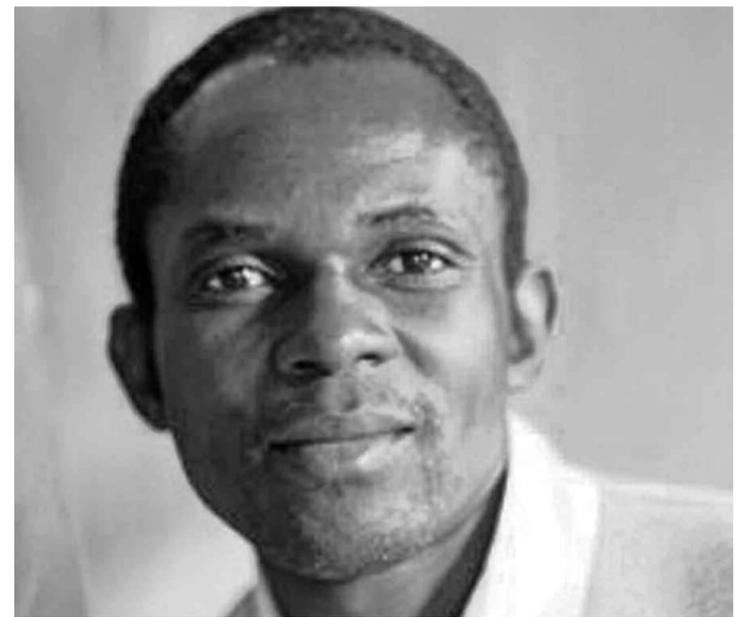
FESTIVAL DES FRANCOPHONIES

Faustin Kéoua Leturmy en résidence jusqu'au 10 avril

C'est pour son remarquable talent que l'Institut français lui a octroyé depuis le début de cette année une bourse en résidence à la Maison des auteurs pour participer aux rencontres littéraires de la neuvième édition de Nouvelles Zébrures, qui sera organisée fin mars à Limoges, en Limousin, et à Paris.

Originaire du Congo-Brazzaville, Faustin Kéoua Leturmy est comédien, auteur et metteur en scène. Il est en résidence à la Maison des auteurs depuis le mois de janvier 2014 grâce à l'adaptation de trois romans africains, qu'il a réunis sous le titre Trièdre, présentée dans onze villes du Burkina Faso et deux fois à l'Institut français de Ouagadougou. En 2010, Faustin a été nommé meilleur auteur pour les Grands Prix Afrique du théâtre francophone organisé à Cotonou, au Bénin.

La publication de son premier roman Dans les Couloirs du campus, publié en mars 2012, le consacre comme écrivain. Sa pièce Passe pas l'homme lui a valu le Prix lycéen de littérature dramatique francophone



Faustin Kéoua Leturmy (© DR).

2012/2013. Il effectue en 2006, une résidence d'écriture au festival les Récréatras à l'issue de laquelle il écrit La Tombe sacrée et met en scène ses propres textes, notamment L'Épouse et veuve, Le Palais des vautours, Le Mil de la Mort, Passe pas l'homme.

Lauréat en 2012 du programme Afrique en création de l'Institut français pour la réécriture de sa pièce La Tombe sacrée, il profite aussi d'une résidence à la Cité

internationale des arts de Paris. En 2005, il suit une formation en théâtre de rue avec la compagnie française OpUS, qui aboutit à la création du spectacle Le Musée de la poule poilue, sous la direction de Michel Crespin, Étienne Grebot et Pascal Rome. Il s'est installé en 2001 au Burkina Faso et a créé la compagnie Wari Mumvuka dont il est directeur artistique. Il coordonne depuis 2007 le Cercle des auteurs.

Rosalie Bindika

Appel à candidature

Responsable du Service Conservation Faune et Biodiversité.



Location: Quartiers Généraux du Parc (Epoma et/ou Mbomo)

Sous la supervision de: Directeur du Parc

Supervise: Tous les membres du service de conservation de la faune et de la biodiversité.

Description générale du poste: Sous la supervision du Directeur du Parc doit assurer l'organisation de la protection de la faune et de la biodiversité du parc.

Fonctions clés:

Les tâches du gestionnaire de la lutte anti-braconnage comprennent, entre autres :

- Coordonner l'action de la LAB y compris la cellule renseignement.
- Assurer le commandement de l'unité spéciale des écogardes.
- Coordonner le suivi opérationnel des patrouilles et missions.
- Coordonner le suivi opérationnel et justicier des enquêtes.
- Organiser et suivre les entraînements et stages de formation (tous niveaux).
- Organiser et suivre la bonne marche administrative du service.
- Assurer le contact permanent avec les autorités civiles et militaires, régionales et nationales.

Qualification :

- Expérience militaire exigée.
- Qualifications spécifiques en combat d'infanterie exigé.



- Expérience opérationnelle de commandement sur des théâtres d'opérations extérieures exigées.
- Expérience de travail dans un parc national exigé.
- Etre physiquement apte pour accompagner les écogardes sur le terrain pour la pratique du sport.
- Français et Anglais (lu, parlé, écrit) niveau supérieur.

Critères de succès après trois années de travail

- Réduire le braconnage à l'intérieur du PNOK.
- Rendre opérationnelle la base d'Epoma.
- Renforcer la collaboration du PNOK avec les services de l'Etat.
- Participer à l'uniformisation du statut des écogardes.

Relations clés

- Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable.
- Autorités civiles et militaires.
- ONG.

Les demandes d'applications sont adressées au Directeur du Parc comme suit :

Par courriel: davidz@african-parks.org

Par Courrier : PNOK Bureau Brazza 227, rue Campel Quartier Ravin du Tchad Plateau centre-ville.

La date de clôture est fixée au Vendredi 28th Mars 2014 à 16:00 Les entretiens auront lieu le lundi 31st Mars 2014. Si le PNKO, ne vous contacte pas donc votre demande d'application n'a pas été satisfaisante.

PROCESSUS ÉLECTORAL

L'opération de fiabilisation du fichier électoral bientôt dans sa deuxième phase

Il s'agit d'une étape importante pour l'organisation des élections locales.

La récente tournée du Rapporteur adjoint de la Commission électorale nationale indépendante (CENI), Onésime Kukatula Falash, dans le Bandundu augure le lancement prochain de l'opération de fiabilisation du fichier électoral et stabilisation des cartographies opérationnelles sur l'ensemble de la République. L'évaluation en cours des activités organisées à l'étape du Bandundu va permettre de rectifier le tir avant de s'attaquer au reste des provinces.

La deuxième phase comprend 10 provinces dont la ville province de Kinshasa. Comme au Bandundu, le travail consistera à la formation des préposés à la collecte puisés dans base des données de la CENI et à la dite collecte des données. La tâche s'annonce difficile dans les parties du pays où règne l'insécurité notamment au Nord-Katanga et au Kivu ainsi que dans certains territoires dits à problème. Le fichier électoral des locales dépendra énormément de l'opération de fiabilisation du fichier électoral et stabilisation des cartographies.



Les locales pointent à l'horizon

Lors de son périple au Bandundu particulièrement à Kenge, Kikwit, Idiofa, Gungu et Masimanimba, le Rapporteur adjoint s'est rendu compte de la formation des préposés à la collecte et de leur déploiement sur terrain. Il a exprimé sa satisfaction pour l'ensemble des opérations et a recolté certaines faiblesses relevées par les bénéficiaires de la formation. Onésime Kukatula s'est également entretenu avec des notabilités des différents sites visités et autres parties prenantes en vue d'élaguer des malentendus entretenus autour de l'activité en cours ainsi que de l'ensemble du processus.

L'opération de fiabilisation du fichier électoral et stabilisation des cartographies opérationnelles vise à réduire le taux d'omis et doter l'institution notamment des données cartographiques fiables des sites de vote. Elle doit permettre de résoudre des nombreux problèmes liés à la localisation des bureaux et centres de vote. En définitive, elle envisage de rapprocher le plus possible l'électeur du centre de vote et de réduire le taux d'omis. Il s'agit donc d'une opération importante qui entre en compte dans la crédibilisation du processus électoral au regard des critiques formulées à l'issue des législatives et de la présidentielle 2011. Les préposés à la collecte constituent un maillon important dans la fiabilisation du fichier électoral et stabilisation des cartographies, opération déterminante pour l'organisation des élections locales. Ladite opération va permettre de regrouper, si possible, des villages autour des sites de vote d'où l'intérêt qu'elle est sensée susciter dans le chef des populations et de toutes les parties prenantes au processus électoral.

Jeannot Kayuba

ONU

La RDC présente à la 58^e session de la Commission sur la condition de la femme

La ministre du Genre, de la famille et de l'enfant, Geneviève Inagosi Kassongo, représente le pays à cette rencontre internationale qui se tient au siège Nations unies à New York, aux Etats-Unis.

La rencontre offre l'occasion aux femmes venues de quatre coins du monde d'évaluer les progrès réalisés par chaque État dans la mise en œuvre des engagements internationaux en faveur de la femme ainsi que les défis qui restent à relever. Prenant la parole à la tribune de ces assises, Geneviève Inagosi a expliqué les efforts que son pays déploie pour améliorer la condition de la femme. Certes des efforts sont faits mais beaucoup de choses restent à faire. Pour Geneviève Inagosi, la RDC comme État signataire de la Déclaration du millénaire a souscrit à l'engagement de la mise en place des politiques et stratégies intégrant les différentes dimensions des objectifs du millénaire pour le développement. C'est dans cette optique que plusieurs actions sont menées.

Aux dires de la représentante de la RDC à la 58^e session de la Commission de l'ONU sur la condition de la femme, la réduction de l'extrême pauvreté et de la faim demeure une préoccupation pour le gouvernement. « Au moins 62% des femmes vivent en dessous du seuil de la pauvreté », indique-t-elle. S'agissant de l'objectif relatif à la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, quelques défis demeurent tels que la représentation dans les instances de prise de décision. Pour ce faire, le gouvernement de la République reste déterminé à donner à la femme la place qui lui revient en vue

du développement du pays.

C'est dans cet ordre d'idées que le chef de l'État, Joseph Kabila Kabange, a décidé de nommer son représentant personnel chargé de suivi de la question des violences sexuelles et des enfants confrontés aux conflits armés; à cela s'est ajouté la création des sièges électoraux supplémentaires dont la compétition sera réservée exclusivement aux femmes. Des femmes ont été promues au rang des officiers généraux au sein des Forces armées et de la police nationale. En plus, un projet de révision du Code de la famille pour supprimer les dispositions discriminatoires à l'égard de la femme est déposé au Parlement.

Lutte contre la mortalité infantile et maternelle

Le gouvernement, souligne Geneviève Inagosi à la tribune de l'ONU, a accru ses efforts dans la lutte contre la mortalité infantile. Des performances avérées ont été réalisées notamment dans le domaine de la vaccination. Le taux de vaccination des enfants de 12 à 23 mois est passé de 30,6% en 2007 à 78% en 2012. Pour cet indicateur, a-t-elle déclaré, la cible de 90% d'enfants vaccinés en 2015 est réalisable.

Quant à l'amélioration de la santé maternelle, le taux de la mortalité maternelle demeure encore élevé, la consultation prénatale a connu une progression entre 1998 et 2010, passant de 67,2% à 87%. Pour ce qui est de la lutte contre le sida, Geneviève Inagosi a souligné que le chef de l'État congolais s'est engagé en décembre 2010 en faveur d'une génération sans sida d'ici 2015. « L'élimination de la



La ministre Geneviève Inagosi transmission de la mère à l'enfant demeure encore une préoccupation », reconnaît-elle.

Concernant l'éducation primaire pour tous, les efforts considérables ont été enregistrés dans le système éducatif de la RDC. Geneviève Inagosi a démontré du haut de la tribune que tout a été planifié pour rendre l'éducation utile et pertinente au pays, l'accès est amélioré notamment par la réhabilitation et la construction des nouvelles infrastructures scolaires.

Quoiqu'il y ait des avancées, Geneviève Inagosi révèle une fois de plus que la femme et la fille congolaises continuent à être victimes des atrocités et des violences de tout genre. C'est ainsi qu'elle a lancé un vibrant appel à la mobilisation de tous les États réunis à New York pour que la paix durable s'instaure en RD Congo. C'est ainsi que la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes sont autant de défis pour le gouvernement congolais

Aline Nzuzi

ENJEUX DE L'HEURE

Le destin des élections entre les mains des députés nationaux

L'Assemblée nationale a la lourde responsabilité de lever des options au temps opportun sur les outils importants et déterminants qui doivent orienter le travail de l'organisme de gestion des élections en RDC.



L'Assemblée nationale en plénière

L'ouverture de la session ordinaire le 14 mars à l'Assemblée nationale annonce des grands enjeux pour les députés nationaux. Parmi les priorités de cette chambre du Parlement se trouvent notamment des questions électorales préalables à l'organisation des locales et provinciales au début de l'année 2015. Les élus doivent se prononcer sur la feuille de route de la Commission électorale nationale indépendante (Céni) qui propose les élections provinciales au suffrage indirect et les modifications à apporter à la loi électorale.

De l'urgence qui sera accordée à chaque dossier lié aux élections dépendra finalement le calendrier électoral et, par ricochet, la suite du processus électoral en cours. Un retard dans le traitement de cette matière pourrait ainsi avoir des conséquences fâcheuses sur le cours des événements et mettrait certainement la Céni en difficulté. Lors de son passage à l'Assemblée nationale, le président de l'organisme de gestion des élections avait souhaité que les élus du peuple se prononcent avant la fin du mois de mars sur l'hypothèse de la feuille de route à privilégier. C'est dire que la pression est sur les députés nationaux qui ont le destin électoral du pays en mains.

« J'invite, par ailleurs, les deux chambres de notre Parlement ainsi que le gouvernement à mener une réflexion prospective sur le mode de scrutin proportionnel. Il y a lieu également d'entrevoir les modalités pratiques d'organiser les élections provinciales au suffrage universel indirect, afin de minimiser le coût des opérations électorales », avait déclaré le président Joseph Kabila lors de sa réaction face aux conclusions des concertations nationales. Cette recommandation du président de la République avait la particularité de mettre tant le gouvernement que les deux chambres du Parlement face à leur responsabilité.

Vis-à-vis de la Céni, l'Assemblée nationale a surtout le devoir de lever des options au temps opportun sur les outils importants et déterminants qui doivent orienter son travail. Un travail hâtif et complaisant porterait préjudice au déroulement des prochaines élections avec risque de compromettre à jamais les chances de la nouvelle équipe de la Céni de gagner le pari de crédibiliser le processus électoral. C'était l'une des recommandations faites par l'Assemblée nationale aux treize membres de la Céni lors de leur désignation.

Au sein de l'opinion, des craintes sont exprimées quant à la capacité des députés de transcender leur clivage politique pour faire une réflexion objective sur les hypothèses présentées dans la feuille de route de la Céni. La succession des événements depuis la présentation de la feuille de route des élections est marquée par la suspension de la participation des députés de l'opposition politique à la séance plénière du jour et l'initiation d'une pétition réclamant la démission de l'abbé Malu Malu. Elle augure des débats houleux sur la constitutionnalité de la démarche du président de la Céni. En cas d'acceptation par les élus de l'hypothèse privilégiant l'organisation des élections provinciales au suffrage universel indirect, la ligne de démarcation entre l'opposition et la majorité présidentielle se renforcera au point de rompre face aux exigences de certains leaders extrémistes. La situation pourrait alors être sauvée grâce à l'apport des partis centristes. Mais le pays y gagnerait en termes de coût réduit des élections. L'autre hypothèse, plus onéreuse, arrangerait par contre une bonne frange des partis politiques dont ceux de l'opposition qui ne jurent que par le respect de la Constitution.

Par ailleurs, la chambre basse doit également examiner la proposition de faire obligation aux formations politiques de présenter sur chaque liste de candidats, au moins 30 % de femmes et la possibilité d'ajouter, dans chaque circonscription de trois sièges ou plus, un siège pour lequel la compétition ne serait ouverte qu'aux femmes. C'est également une recommandation du chef de l'État faite au législateur congolais pour donner à la femme congolaise sa place au sein des assemblées délibérantes.

Jeannot Kayuba

UNIVERSITÉ PROTESTANTE AU CONGO

Bruno Kapandji rassure les étudiants sur l'effectivité du Grand Inga

Pour les ministres des Ressources hydrauliques et Électricité, la volonté du chef de l'État, Joseph Kabila, et du peuple congolais constitue le gage de la construction de cet ouvrage.

Le ministre des Ressources hydrauliques et Électricité (RHE), Bruno Kapandji Kalala, a animé, le 14 mars à l'Université protestante au Congo (UPC), une conférence-débat sur la « *Problématique de la construction du Grand Inga, facteur de développement de la RDC et de l'Afrique. Mythe ou réalité* ». Cet exercice a permis à ce membre du gouvernement central de faire le contour de cette question, d'éclairer la religion des étudiants et de l'assistance, et de les rassurer quant à l'effectivité de la réalisation de cet ouvrage, balayant ainsi des spéculations de certaines ONG nationales et internationales.

« *Si nous ne construisons pas Inga, nous allons bloquer notre économie et hypothéquer notre développement* », a-t-il souligné. Dans son exposé et dans des réponses apportées aux préoccupations des étudiants et d'autres personnes qui ont été poussées par « *la recherche de la connaissance* », le ministre Bruno Kapandji a noté que le projet Grand Inga se réalise grâce à la vision du chef de l'État reprise par le gouvernement dans son programme, la « *Révolution de la modernité* ». De l'avis du ministre des



La tribune, lors de la conférence

RHE, ce programme vise la modernisation de la vie des Congolais. Relever le déficit énergétique

Pour le ministre Bruno Kapandji, la construction du Grand Inga est motivée par le déficit énergétique que connaît le pays. Il a, en effet, noté que le taux d'accès à l'électricité en RDC est de 9 % contre une moyenne de 30 % en Afrique. « *Il y a un paradoxe parce que la RDC regorge de cent mille mégawatts (MW), soit 52 % du potentiel africain alors que 2 % seulement sont mis en exploitation* », a regretté le ministre.

Face à cette réalité, le gouvernement a mis en place un programme permettant de passer des 9 à 18 % puis à 58 % au cours du quinquennat. Pour y arriver, le gouvernement a arrêté, à travers le ministère des RHE, une stratégie à trois axes dont la réforme structurelle (faire de la Snel et de la Regideso, des entreprises com-

merciales), le cadre institutionnel (la libéralisation du secteur de l'eau et de l'électricité soutenue par la loi votée au Parlement et qui attend sa promulgation), etc.

Mais, pour le ministre Kapandji, malgré les prévisions, le déficit énergétique devrait persister. C'est donc dans cette volonté d'annihiler le déficit que le gouvernement a souverainement décidé de construire le Grand Inga, qui comporte huit phases.

Mythe ou réalité ?

Après avoir expliqué le contexte et les motivations, le ministre Bruno Kapandji a donné à l'assistance des explications techniques de la construction de la centrale, relevant que les études de faisabilité, financées par la Banque africaine de développement, étaient déjà terminées et que les résultats avaient été rendus

publics en 2013. Pour lui, le Grand Inga n'est pas ou n'est plus un mythe parce que la RDC est soutenue, dans ce projet, par les bailleurs de fonds traditionnels. Mais, la réussite de ce projet s'appuie également, selon Bruno Kapandji, sur la vision, la foi, la volonté, la détermination, les études et une programmation sérieuses, etc. « *La détermination du président Joseph Kabila et du peuple congolais est un gage pour la construction du Grand Inga* », a-t-il insisté.

Pour le ministre, l'association de l'Afrique du Sud, qui est par ailleurs demanderesse du courant de la RDC, dans ce projet est une assurance quant à la vente de l'électricité qui sera produite par ce barrage. Cette présence est également un apport financier considérable dans la construction de cet ouvrage.

Des impacts socio-économiques importants

Le ministre des RHE a également rassuré l'assistance sur l'absence d'impacts environnementaux. De son avis, ce projet aura, par contre, d'impacts socio-économiques importants notamment en ce qu'il va créer près de sept mille emplois pendant la construction de la première phase (Inga 3 basse chute) et près de sept cents emplois permanents. La multiplication de ces nombres par huit,

correspondant au nombre de phases du projet, a donné une idée à l'assistance sur le bénéfice direct dans le volet création d'emplois.

Bruno Kapandji a également expliqué les différents axes du volet électricité du programme gouvernemental, qui vise l'amélioration de la desserte dans toutes les provinces du pays.

Pour le recteur de l'UPC, Mgr Ngoy Boliya, l'importance du courant électrique dans la vie et le développement de la nation ont motivé l'organisation de cette activité. La potentialité de la chute d'Inga, a-t-il relevé, donne à la RDC la possibilité de couvrir le besoin du pays et du continent africain. Ce scientifique a émis le vœu de voir le projet Grand Inga se réaliser pour le bien-être du pays et de l'Afrique. Alors que le président des étudiants de l'UPC a placé cette conférence-débat dans le cadre de la vision de cette alma mater, de donner au pays des produits finis, prêts à être utilisés. « *Cela est prouvé par la qualité des questions posées par les étudiants* », a appuyé Patrick Ngeleka.

La délégation du ministre Bruno Kapandji a été composée notamment du coordonnateur du projet Inga 3, Bernard Diaye, et du directeur général adjoint de la Snel, Célestine Mukalay.

Lucien Dianzenza

KINSHASA

Un fervent défenseur de la liberté de la presse agressé

Ses assaillants lui auraient reproché « de justifier l'injustifiable dans les médias, en prenant faits et cause pour l'ennemi ».

Le directeur de l'Organisation de défense et de promotion de la liberté de la presse en RDC, Freedom for journalist (FFJ), Désiré-Israël Kazadi, a été agressé le 15 mars à 19 H (heure locale) dans la commune de la Gombe. Il a été pris pour cible par ses agresseurs sur la route « Prince de Liège », entre le lycée Shaumba et le camp Lieutenant colonel Kokolo, alors qu'il quittait son bureau pour son domicile, à bord de son véhicule. Le défenseur des droits civils et politiques des journalistes a reçu des coups de poings au visage et à l'abdomen. Il s'en est tiré avec une lèvre enflée et le visage tuméfié au flanc gauche.



Désiré-Israël Kazadi, le directeur de FFJ, après son agression

Des passants qui ont vécu la scène ont soutenu que quatre personnes non autrement identifiées avaient profité d'un bouchon créé à cet endroit pour interpeller le directeur de FFJ qui a été tiré de force du volant de son véhicule. Dans les reproches, ces bourreaux auraient demandé à leur victime pourquoi « *il justifiait l'injustifiable dans les médias en prenant faits et cause pour l'ennemi* », avant de le brutaliser et de le passer sauvagement à tabac.

Selon ces témoins, l'un de ces hommes a dégainé un revolver avant de le menacer de l'achever. Entre-temps, l'un des pneus de sa

voiture a été dégonflé.

L'activiste a eu la vie sauve grâce à deux autres personnes qui sont sorties de l'ombre d'un manguier en face du lycée Shaumba et qui se sont interposées pour le retourner, saignant, dans son véhicule. Il a, de ce fait, été conduit dans un établissement hospitalier où il a été soigné.

L'opinion se rappellera que Désiré-Israël Kazadi, qui est le directeur de l'une des principales organisations de défense de la liberté de la presse dans le pays, avait dénoncé dans les médias l'interpellation et l'emprisonnement, le 12 mars, du journaliste Eliezer Tambwe, pour avoir

réalisé, dans l'enceinte de la Cour suprême de justice, un reportage sur le procès de l'opposant Diomi Ndongala.

L'ONG FFJ a rappelé que la lutte pour une presse libre et indépendante dans le pays qu'elle mène depuis un lustre est fondée sur une base légale. Pour cette organisation, chercher à supprimer la vie d'un compatriote dévoué à la cause pour des médias non inféodés à la botte des politiques est une vraie, réelle et sérieuse menace à la démocra-

tie. « *Au nom de l'organisation FFJ, nous dénonçons l'agression dont a été victime notre directeur et nous nous réservons le droit d'aller en justice contre inconnus pour voies des faits* », a déclaré un membre du département d'assistance judiciaire de cette organisation.

FFJ relève également que des messages téléphoniques menaçant son directeur sont généralement enregistrés depuis que l'ONG avait publié son rapport 2013 sur l'état de la liberté de la presse préoccupant dans le pays et comparé l'est de la RDC au nord malien.

L.D.

PROMOTION DE LA FEMME

« Le MLC se trouve en première ligne »

Au cours d'une matinée politique organisé le samedi 15 mars, le secrétaire général du MLC, Thomas Luhaka, a exhorté les femmes du MLC à être les ambassadrices du parti partout où elles se trouvent afin d'assurer au parti la victoire électorale en 2016.

La permanence du Mouvement de libération du Congo (MLC) située dans la commune de la Gombe a servi de cadre, le 15 mars, à une grande rencontre entre le secrétaire général et les femmes membres du parti cher à Jean Pierre Bemba Gombo. Une manifestation organisée en marge de la Journée internationale de la femme dont les activités de célébration s'étalent durant tout le mois de mars.

Au cours de cette manifestation haute en couleur marquée par une ambiance festive sur fond de danses, slogans et autres expressions, le secrétaire général du MLC s'est fait accompagner de ses principaux collaborateurs parmi lesquels Alexis Lenga et Omer Egwake, sans oublier le président interfédéral Valentin Gerengo. Dans son adresse aux mamans du MLC, Thomas Luhaka a, dans un premier temps, fait l'état des lieux de la situation de la femme en RDC. « *Pas mal de femmes sont constamment violées et tuées particulièrement à l'est du pays tandis que d'autres perdent la vie en donnant la vie ou sont retenues à la maternité après l'accouchement faute d'argent destiné à régler la facture de l'hôpital* », a-t-il fait savoir. Évoquant les causes à la base de cette situation peu luxuriante pour la femme congolaise, Thomas Luhaka a stigmatisé la mauvaise gouvernance en incriminant les dirigeants qui, a-t-il dit, ne s'occupent pas du bien-être de la population. Pour le secrétaire général du MLC, la so-

lution réside dans la restauration de l'autorité de l'État en mettant fin à la mauvaise gouvernance et à l'impunité, en réorganisant l'armée, en améliorant les conditions de vie et les salaires des citoyens et en assurant la promotion de la femme dans la société.

Concernant particulièrement la promotion de la femme, le MLC se trouverait, de son point de vue, en première ligne pour autant qu'il a toujours milité pour une représentation valable et équitable de la femme à tous les postes réservés au parti. C'est depuis la transition 1+4 jusqu'à ce jour que le MLC s'est engagé dans cette dynamique, a-t-il fait savoir. Et le secrétaire général de rappeler que le MLC à travers son projet de société prône l'égalité de l'homme et de la femme. De 2003 à 2006, a-t-il ajouté, le MLC a aligné des femmes au gouvernement et a légué aux femmes les trois postes réservés à la Commission électorale indépendante (CEI). « *Actuellement à l'Assemblée nationale, c'est une femme qui occupe la fonction permanente réservée au parti* », a-t-il précisé tout en indiquant qu'au bureau actuel de la Cénii, le MLC est représenté également par une femme.

Par ailleurs, Thomas Luhaka a exhorté les femmes du MLC à être les ambassadrices du parti partout où elles se trouvent afin d'assurer au parti la victoire électorale en 2016. Pour sa part, la présidente de la ligue des femmes du MLC, Georgine Mombele, a invité la femme congolaise à s'engager pleinement dans la politique pour apporter sa pierre dans l'œuvre de la reconstruction du pays.

Alain Diasso

SEMAINE DE LA FRANCOPHONIE

INA-Vijana lance la machine musicale

La vingtaine d'artistes en herbe de l'Institut des arts et des spectacles (Inas) à l'enthousiasme contagieux et à l'énergie débordante étaient remarquables le 15 mars dans Sangana, le spectacle d'ouverture offert au Centre Wallonie-Bruxelles (CWB).

Des graines de star, c'est ce que sont pour la plupart les artistes de Sangana. Élèves de la quatrième à la sixième des humanités dont l'âge moyen varie entre 16 et 18 ans, ils ont assuré la soirée du samedi dernier au CWB. Le lancement de la Semaine de la Francophonie opéré par ces jeunes talents a eu son succès. S'il valait bien le détour, plusieurs se sont mordu les doigts pour l'avoir manqué pourtant près du but. La Salle Brel à son comble, le centre culturel belge s'est montré intransigent refusant l'accès à un bon nombre de gens. Les stars en devenir peuvent se targuer d'avoir déjà affiché complet pour leur première, ce qui n'est pas toujours donné d'avance.

L'entrée en matière, un aveu patriotique, ne pouvait être mieux exprimé que par Congo avenir. Interprété par une voix féminine, le désormais très célèbre air de feu Tabu Ley n'a pas manqué de faire effet sur le public cette fois encore. La version offerte, un extrait de slam et un grand chœur féminin inclus, a rajouté une note plutôt agréable à l'œuvre qui n'en a été que plus appréciée. Nzinzzi, rendu avec la complicité d'un chœur mixte a remis à vif le souvenir du King Kester porté en terre presque deux semaines plus tôt. Budje d'Eddy Mboyo et Partage de Ray Lema ont



Une vue partielle du public lors du concert de INA-Vijana

ravi avec leur côté roots. Le regretté King aurait été définitivement heureux pour avoir été le seul interprété deux fois, la reprise de Mukusa par une voix féminine a aussi reçu son quota d'applaudissements. Sur les onze titres du répertoire de la soirée, Ina-Vijana s'est risqué à insérer trois compositions personnelles. Particulièrement, les deux morceaux de jazz du pianiste Doxa Raga et Yaka tobina ont eu un accueil favorable du public. Quant au rap De nature, l'on aurait apprécié une meilleure articulation de la part de son auteur et une musique moins bruyante pour l'apprécier à sa juste valeur. Honneur aux femmes avec Chéri Bade de la défunte Abeti Masikini et les deux dernières interprétations, à savoir Il avait les mots et Nakei Nairobi, chansons respectives de Sheryfa Luna et Mbilia Bel.

Commis à la direction artistique

d'Eddy Mboyo dans son ensemble, assisté par Doxa pour la partie instrumentale, Sangana a exigé trois mois de création. La grande première du spectacle offerte en guise de manifestation introductive à la Semaine de la Francophonie et de la langue française a duré une heure. Prévu du 15 au 22 mars, l'événement fondé sur le partage d'une langue commune et par-delà d'une culture commune met en exergue la découverte des jeunes talents. Dès lors Sangana, comme l'a déclaré Didier Mwewa wa Mwewa, s'inscrit dans le thème « Francophonie et jeunes talents ». Les propos du Délégué général à la Francophonie, ont d'autant plus été confortés par le vice-ministre de la Coopération internationale que ce dernier s'est réjoui de la diversité de la programmation dans son mot d'ouverture.

Nioni Masela

La musique a la part belle

Avec trois concerts, l'art d'Orphée s'est offert la moitié de la programmation du Centre Wallonie-Bruxelles (CWB) dédiée à la promotion de la langue française exprimée dans toute sa diversité culturelle.

Après la balade entre rumba, jazz et R'n B, offerte en week-end par INA-Vijana, place exclusivement au jazz. Il sera au cœur du tout prochain concert prévu le 18 mars également dans la Salle Brel. Dans l'esprit de la thématique « Francophonie et jeunes talents », le rendez-vous musical, le second de l'agenda de Semaine de la Francophonie et de la langue française donnera un coup de projecteur au sextuor Vijana-jazz. Les talents à découvrir entendent proposer au public un répertoire inédit. Le CWB parle de « compositions personnelles et interprétations adaptées à leur propre sauce ». De plus, le réputé centre culturel belge laisse entendre que les « six jeunes musiciens de 18 ans » ont de l'adresse et n'ont de ce fait « pas attendu la majorité pour faire valoir leur talent ».

Le spectacle Ballade francophone succèdera à la soirée jazzy de Vijana-jazz. Pour l'occasion que l'on connaît, le groupe Etoko a prévu de voguer au-delà de son univers habituel, à savoir une habile rétrospective de la rumba congolaise. Ce, au travers d'instruments à majorité traditionnels associés à quelques-uns de la musique moderne. Le 19 mars, Etoko a donc prévu de célébrer la Francophonie à sa manière, quitte à étendre son périple musical à tout le continent et même plus.

Les artistes francophones d'Amérique et d'Europe aussi seront donc tout aussi bien honorés dans la Ballade francophone.

Exceptionnellement, pour la Journée internationale de la Francophonie, le CWB a choisi de s'exporter au Centre culturel Meko à Kinsuka pour l'exposition Art en plein air. Des échanges avec les artistes Gosette Lubondo, Ange Swana et Willy's Kezi ponctueront la rencontre du jour où il sera question de photo, peinture et dessin. Un focus particulier sur les arts plastiques rendu possible grâce au partenariat avec Kin Arts Studio.

La littérature va clore la Semaine de la Francophonie. Pour ce faire, deux activités différentes sont projetées les matinées des 21 et 22 mars à la bibliothèque Wallonie-Bruxelles. Vendredi, le ton sera donné avec le « Cercle des écrivains en herbe ». Au travers de cette programmation, le CWB fait savoir qu'il « offre son espace aux élèves qui s'adonnent à l'écriture littéraire sous l'œil bienveillant des écrivains ». Quant au « Plaisir d'écrire » de samedi censé mettre un terme à la manifestation, il portera sur une rencontre-débat inhabituelle. Et pour cause, les auteurs à l'honneur sont deux élèves de 14 et 13 ans. Justine Kalunga et Israël Masanka vont entretenir les visiteurs de la bibliothèque à propos de leurs démarches respectives au cœur de leurs expériences initiales. Un premier roman, Drôle de coïncidence, publié il y a peu pour Justine et sa première BD pour Israël.

N.M.

INTERVIEW

Yvon Kitenge : « Dragons va retrouver son niveau d'antan »

L'entraîneur Yvon Kitenge a été footballeur de Mbongo Sport de Mbuji-Mayi au Kasai Oriental. Ensuite, il a entraîné ce club lors de sa participation à la Coupe du Congo. Il a fait ses débuts comme entraîneur à l'Epfkin en 2000 à l'US Kintambo, en 2001 à Sanga Balende, même s'il avait été sollicité par Dragons à l'époque du feu président Mwanabangu Mukanya. Il a aussi entraîné des clubs de la capitale comme Amazone, Jogari, Les Stars, Bel'Or, ayant le mérite d'avoir fait monter des équipes des divisions inférieures à l'Epfkin, par exemple Amazone et Elikya. De la promotion de l'entraîneur Joseph Mukeba, il est dans la direction technique nationale depuis 2005. Il a donc 15 ans de carrière d'entraîneur en première division et fait ici le point depuis son arrivée dans Dragons.

Dépêches de Brazzaville : Êtes-vous satisfait de la deuxième place à la manche aller de l'Epfkin ?

Yvon Kitenge : Je suis satisfait car ça fait longtemps que l'équipe de Dragons n'a plus fini deuxième au classement de la phase aller du championnat.

DB : Votre arrivée dans Dragons ?

YK : C'est depuis le mois de juillet de l'année dernière (2013) que je suis là ; l'équipe était relégable. Je suis arrivé à huit matchs de la fin. Nous avons gagné sept rencontres et un nul et cela a permis au club de se stabiliser la saison dernière. Et cette saison, Dragons a tenu à jouer les premiers rôles au championnat. N'eût été de petites difficultés, on ne pouvait pas être deuxième, on allait occuper la première place. On a eu des difficultés avec des arbitres, je ne m'en prends jamais aux arbitres, mais certains d'entre eux nous ont quand même fauché des matchs qui pouvaient nous permettre de terminer premier à la phase aller du championnat.

DB : le dispositif tactique et système de jeu de Dragons ?

YK : J'ai trouvé l'équipe en 4-4-2 en arc. À mon arrivée, j'ai dit aux jeunes que je ne voulais pas tout perturber. J'ai mis le 4-4-2 en ligne. Dragons n'utilisait que l'attaque placée, alors qu'il y en a trois types, l'attaque placée, l'attaque rapide et la contre-attaque. Pour s'en sortir, il faut faire une sorte de fusion de ces trois types d'attaque. C'est grâce à la contre-attaque que Dragons a surpris beaucoup d'équipes. Je fais

donc usage de ces trois sortes d'attaques et cela fait la force de Dragons actuellement.

DB : Vous avez fait une bonne préparation d'avant-saison jusqu'à Dolisie au Congo Brazzaville ?

YK : Je voudrais en remerciant le président Remy Ayayos qui a invité Dragons à Dolisie au Congo Brazzaville où on a fait un match à égalité d'un but partout avec Léopards de Dolisie. Le séjour de Dragons s'est passé dans des très bonnes conditions. Avant d'aller à Dolisie, Dragons a fait deux matchs amicaux contre V.Club. Dragons a remporté la première rencontre par deux buts à un, avant de perdre la deuxième aux tirs au but.

DB : Joueurs de Dragons appelés en sélection ?

YK : Lorsque vous entraînez une équipe quelle que soit sa division, et si l'on choisit parmi les joueurs que vous entraînez dans une équipe nationale, s'ils sont présélectionnés, c'est déjà quelque chose de bien pour un entraîneur. Cela signifie que ces joueurs ont suivi un travail et se sont distingués, comme Mavuba, Monzele, Manzombi et Kanyinda. Ça faisait un bail qu'on

n'avait pas pris un joueur de Dragons dans l'équipe nationale ; cela ne peut que me réjouir. Quant à leur prestation, ils étaient bien en sélection, sauf qu'un entraîneur, lorsqu'il a déjà une équipe qui gagne un match, le changement doit apporter plus. Cela a fait que ces joueurs n'ont pas joué, mais ils n'ont pas démerité.

DB : Conditions de travail difficiles dans Dragons ?

YK : Je m'en sors parce que d'abord je ne suis pas un dictateur. J'écoute tout le monde, je fais mon travail, je réponds aux exigences des supporters. Car un entraîneur qui ne s'occupe pas de son public est rapidement chassé, le club appartient aux supporters, et vous devez leur donner le football qu'ils veulent. Maintenant là, si quelqu'un me touche, il va toucher ces vieux bayombe à qui appartient l'équipe, parce que j'ai rencontré leurs attentes : ils voulaient avoir une équipe qui monte et ce qui arrive, ils sont contents. Certainement les difficultés ne manquent pas, mais je suis soutenu par Chris Shabani Nonda qui intervient de manière ponctuelle lorsque je suis dans le besoin, et de temps en temps Santos Muitubile aussi. Les

deux me rassurent beaucoup lorsque je traverse de durs moments, apportent de la sérénité à l'équipe et me permettent de travailler sans inquiétude.

DB : Dragons engagé à la 50^e Coupe du Congo pour quel objectif ?

YK : Je peux parler de Dragons sans risque de me tromper. Quand je suis monté, l'US Amazone en l'Entente provinciale de football de Kinshasa (Epfkin) venant de la division inférieure, j'ai représenté la ville de Kinshasa avec ce club en Coupe du Congo, avec une équipe qui venait juste d'être promue dans l'élite du football de la capitale. Amazone s'était qualifiée devant d'autres habitués de l'Epfkin comme MK, OCK, Pharmagros à l'époque. Plusieurs fois, j'ai qualifié Sanga Balende de Mbuji-Mayi à la Coupe du Congo. Et aujourd'hui, le niveau des joueurs de l'équipe de Dragons me rassure, et je crois que je vais représenter valablement la ville province de Kinshasa à la Coupe du Congo. Et le souci principal est de ramener Dragons (considéré aujourd'hui comme une équipe de seconde zone) à son niveau d'antan.

Martin Enyimo

MÉDIAS

Le député Alexis Ndinga apporte un soutien matériel aux organes de presse

Des caméras et des dictaphones ont été offerts le 13 mars aux organes de presse de la ville océane par le député Alexis Ndinga, président national de Génération Capo, lors du déjeuner de presse organisé sur le thème « Génération Capo face aux enjeux politiques à venir »

Ce don est la reconnaissance témoignée à l'endroit des journalistes et reporters qui œuvrent pour la consolidation de la paix et de la démocratie dans notre cher pays, le Congo, question de renforcer leurs capacités d'exercice sur le terrain, a déclaré Alexis Ndinga. Et d'ajouter : « J'espère que ce matériel va contribuer à l'œuvre combien louable que vous réalisez dans l'éducation et la formation des populations par l'information. »

Six caméras et des dictaphones ont été remis aux stations de télévision, de radiodiffusion et à la presse écrite évoluant à Pointe-Noire. « Un don qui aurait pu intervenir en début d'année lors de la présentation des vœux du nouvel an mais qui n'a pu se faire pour des raisons de logistique », a-t-il regretté.

Au cours du déjeuner de presse, le député de Lumumba 1, Alexis Ndinga, a également annoncé sa candidature aux prochaines échéances électorales « Je voudrais solennellement vous annoncer que



Le député Alexis Ndinga remettant une caméra au chef d'agence de la DRTV Pointe-Noire

Génération Capo sera candidat aux élections locales et sénatoriales qui pointent à l'horizon, et ce dans tous les départements du Congo. Nous estimons que les populations doivent être responsabilisées à tous les niveaux, et relever les défis qui s'imposent à elle à savoir la démocratie, la paix, le développement et la consolidation de l'unité nationale, chers au président de la République », a-t-il insisté. Génération Capo est une association politique de la majorité présidentielle, créée en décembre 1999 qui s'est fixée pour objectifs le mieux-être de la population et l'entraide. Une association qui, depuis un certain temps, affiche son ancrage dans

tout le pays. « Notre campagne d'implantation sur tout le territoire du Congo va donc se poursuivre, nous avons déjà commencé par Dolisie, bientôt nous allons terminer avec Pointe-Noire et ses environs et les autres localités du pays. Je remercie toute la coordination de Génération Capo qui m'accompagne et qui œuvre pour le bien-être des populations de notre pays », a-t-il conclu.

Lors des récentes inondations survenues le 4 mars dans certaines zones de la ville de Pointe-Noire, le député Alexis Ndinga, avait aussi fait un don de 400 matelas aux populations sinistrées.

Hervé Brice Mampouya

NGOYO

Le marché de Mpaka équipé désormais de latrines modernes

La remise officielle des toilettes modernes construites par l'association Mwana Indzo pour la solidarité et le développement (Misodev) a eu lieu le 14 mars au marché de Mpaka, en présence des autorités de l'arrondissement 6 Ngoyo à Pointe-Noire, des responsables du quartier, des associations sœurs, des vendeurs et de la population du comité du quartier 608.

L'ouvrage inauguré, qui a coûté 4,9 millions de FCFA, est un bâtiment mesurant 18 mètres de long et 2 mètres de largeur. Il est équipé de cinq blocs sanitaires avec 3 WC, une douche et un urinoir. Construit entièrement sur fonds propres de la Misodev, l'ouvrage vient soulager les peines et souffrances des vendeurs et vendeuses du marché, obligés de faire leurs besoins dans les parcelles environnantes ou dans la nature. Crépin Nguimbi, président de la Misodev, a déclaré : « Les douches et les latrines sont des endroits qui exigent la propreté. Voilà pourquoi elles sont appelées toilettes. Ainsi, nous demandons aux usagers d'en prendre vraiment soin surtout que dans plusieurs marchés de la ville, ce genre de toilettes est quasiment inexistant. »

En offrant ces toilettes pendant le mois de mars, mois réservé aux femmes, Crépin Nguimbi a tenu à honorer la gente féminine qui, du reste, reste majoritaire dans les marchés. Puis il leur a souhaité bonne fête en promettant d'autres ouvrages, dans les mois à venir, dans cette circonscription administrative.

Dieudonné Olanda, représentant le maire de Ngoyo, a rappelé quant à lui : « En procédant à la remise des toilettes au marché de Mpaka, vous avez contribué à l'amélioration des conditions de vie au niveau de ce marché qui est un lieu de rencontre entre acheteurs et vendeurs. » Il a également exhorté les usagers à entretenir parfaitement l'ouvrage.

Avant la coupure du ruban symbolique par le représentant du maire de Ngoyo, un rite traditionnel a été fait sur les lieux par les sages du Kouilou. Crépin Nguimbi, le donateur, les bénéficiaires et la population ont tous, au son et au rythme de la danse du groupe tradi moderne Kilomb'kia Mpala, participé à l'animation générale en fin de cérémonie.

H.B.M.

MARS ATTACK

by CFAO



QUANTITÉ LIMITÉE À PARTIR DE

12.200.000 FCFA HTVA

CFAO MOTORS
cfaogroup.com

Pointe-Noire : 13 Rue Côte Matéve
Brazzaville : Bld Denis Sassou Nguesso
www.cfaomotors-congo.com

BP 1110 - Tél.: (242) 05 550 17 78 / 06 665 44 65
BP 247 - Tél.: (242) 05 504 93 33 / 06 665 14 38/39

SUZUKI Way of Life!

CONTROVERSE SUR LA PATENTE

Les commerçants s'expliquent sur leur attitude

C'est pour tordre le coup aux rumeurs distillées dans la ville et entretenues par des politiciens qu'un point de presse a été organisé, le 15 mars, à la chambre consulaire. Le Collectif des syndicats patronaux des boulangers et pâtisseries, et des grossistes de boisson ; l'Association des commerçants détaillants et l'Union des commerçants de la capitale économique se sont expliqués sur la position qu'ils ont adoptée à la suite de nouvelles dispositions fiscales.

En effet, ces derniers ont engagé des pourparlers avec les autorités habilitées sur le paiement de la patente au titre de l'année 2014. La réaction des syndicats des commerçants est la réponse au communiqué de la direction départementale des impôts et des domaines du Kouilou du 26 février 2014 qui stipule : « Les contribuables assujettis à la contribution des patentes relevant du régime du forfait (patente et IGF) ainsi que ceux soumis au régime du réel (patente), doivent savoir que la souscription des

déclarations débutée le 2 janvier se poursuivra jusqu'au 20 mars 2014. Passé ce délai, les patentables retardataires ou récalcitrants seront passibles d'une pénalité de 100% en sus des droits dus, conformément aux dispositions de l'article 293 du code général des impôts, Tome 1. », a expliqué Pierre Ngoma, président de l'Union des grossistes de boissons de Pointe-Noire et du Kouilou et par ailleurs vice-président du collectif des syndicats des opérateurs économiques de Pointe-Noire.

Cependant, ajoute l'orateur, la note circulaire n°002/C/2014 du 21 février 2014 du collectif des syndicats des commerçants portant pour objet la suspension temporaire, adressée à la direction départementale des impôts et des domaines du Kouilou, stipule : « L'ancienne patente était calculée sur la nature de l'activité et par rapport à la valeur locative. Or à ce jour la patente est calculée sur la valeur du chiffre d'affaires alors que la loi est précise ; c'est-à-dire que les impôts doivent être payés sur la marge

brute (bénéfice réalisé). On demande au gouvernement de la République de surseoir à l'application des dispositions fiscales de la patente contenues dans la loi n° 34-2013 du 30 décembre 2013 portant loi des finances pour l'année 2014 en attendant toutes négociations futures. » Ayant ainsi expliqué les choses, il attiré l'attention de l'assistance au sujet des rumeurs qui circulent dans la ville. « Certains politiciens veulent actuellement profiter des négociations que les commerçants ont engagées avec la direction départementale des impôts et des domaines du Kouilou, il y a quelques semaines, sur le paiement de la patente au titre de cette année, pour créer la confusion. Nous ne sommes pas des politiciens mais des commerçants, nous devons éviter de tomber dans le piège de la rumeur... Ces politiciens affirment que les commerçants de Pointe-Noire ont refusé de payer l'impôt ou veulent aller en grève alors que payer sa patente est l'une des obligations de tous les commerçants. »

Faustin Akono

MÉDECINE TRADITIONNELLE

Les femmes tradithérapeutes sollicitées pour améliorer la vie des populations

L'Association des femmes tradithérapeutes du Congo (AFTC) a tenu, la semaine dernière à Pointe-Noire, sa première assemblée générale de l'année. Profitant de cet instant, sa présidente, Antoinette Bikani Onongo, a rappelé aux femmes tradithérapeutes de contribuer à l'amélioration des vies des populations et à leurs cités.



Les participants à l'assemblée générale. crédit photo "Adiac"

Dans son allocution, Antoinette Bikani Onongo a fait savoir à l'assistance, les efforts consentis par le gouvernement de la République dans le domaine de la médecine au Congo. Ensuite, elle a interpellé la conscience de chacune des femmes à fournir plus d'efforts afin que 2014 soit une année de réussite. « Je demande à tous et à toutes, à travers notre expérience, de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations et de leurs cités », a-t-elle scandé.

En effet, c'est pour encourager la pratique de la médecine traditionnelle en République du Congo que cette assemblée générale a été organisée. Ainsi, au cours de celle-

ci, l'AFTC a présenté ses activités réalisées pendant l'année écoulée, son plan d'action de 2014 et le programme d'activités 2014-2017. Par ailleurs, pour son fonctionnement, une équipe de travail a été mise en place dans le département de Pointe-Noire. Celle-ci est composée de cinq membres et elle est coordonnée par Marie Diébé.

Pendant cette activité, l'AFTC s'est dite reconnaissante à l'endroit du centre Ecoma pour sa contribution permanente aux personnes vulnérables. À cet effet, un diplôme d'encouragement a été remis au directeur dudit centre. Il faut dire que la médecine traditionnelle congolaise veut, à tra-

vers l'AFTC, atteindre un niveau beaucoup plus avancé. Elle a de la matière pour apporter des solutions aux personnes malades voire vulnérables. Par contre, elle est confrontée à beaucoup de problèmes. Parmi lesquels on peut notamment citer, le manque de conditions de travail et de structures adéquates pour assister et héberger les malades, etc. Rappelons que cette activité s'est déroulée en présence d'Ondongo Moutété, chargé des cabinets privés et de la médecine traditionnelle à la direction départementale de la santé, représentant le directeur départemental de santé de Pointe-Noire.

Prosper Mabonzo

COMMERCE EXTÉRIEUR

Réunion des acteurs des Guichets uniques d'Afrique

Les directeurs généraux des guichets uniques et les membres de l'Alliance africaine pour le commerce électronique (AACE) participent à la 5e assemblée générale et au 9e comité exécutif de l'AACE à Pointe-Noire, capitale économique de la République du Congo. Ouverts hier par Rodolphe Adada, ministre d'État, ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, ces travaux s'achèvent ce 18 mars.



Rodolphe Adada au centre, entouré de Ibrahima Nour Eddine Diagne et Rufin Bouya (à droite), Alexandre Honoré Paka et Pierre Albert Victor Bayonne

La cérémonie s'est déroulée en présence d'Alexandre Honoré Paka, préfet de la ville, et de Pierre Albert Victor Bayonne, maire de l'arrondissement 1 Eméry Patrice Lumumba, représentant le maire de Pointe-Noire. Elle a réuni les directeurs généraux des guichets uniques, les membres de l'AACE, les experts et les représentants des institutions internationales. Les activités sont organisées par le Guichet unique des opérations transfrontalières (GUOT) du Congo en partenariat avec l'AACE, qui est un cadre d'échange et de partage en matière de facilitation du commerce, la commission économique de l'Union africaine et la Banque mondiale. Les participants viennent des pays membres de l'AACE, à savoir : Sénégal (GAIDE 2000), Égypte (EITP), Cameroun (GUCE), Bénin (SEGUB), Kenya (Kenya trade network), Ghana (GCNET), Burkina-Faso (West blue consulting), Côte d'Ivoire (APNet) et Congo Brazzaville (GUOT).

Ces acteurs du commerce extérieur vont, pendant deux jours, traiter des affaires liées à la consolidation de l'AACE, à son fonctionnement et vont adopter son cadre stratégique. Ils vont aussi examiner plusieurs documents (compte-rendu de la réunion du 8e comité exécutif, rapport technique et autres), partager les expériences récentes concernant les guichets uniques, présenter les derniers progrès réalisés par les pays membres de l'AACE, adopter le rapport financier 2013, et approuver les partenariats avec les institutions internationales.

« Le Guichet unique est un outil indispensable pour la promotion du commerce électronique, maillon essentiel du processus de facilitation dans lequel le Congo (pays de transit) s'est en-

gagé », a souligné Rodolphe Adada. Il a entre autres missions, celles : d'améliorer les conditions de réalisation des opérations du commerce extérieur ; de réduire le coût de transport et de la chaîne logistique ainsi que les délais de passage des marchandises aux frontières ; et d'améliorer le climat des affaires. Le GUOT mis en place au Congo intègre le programme de modernisation de l'économie du pays à travers la construction des infrastructures de base. « Tout ceci procède de la volonté de promouvoir l'économie par les transports grâce à la mise en valeur de la position géographique de notre pays de transit. Cependant, les réalisations ne peuvent être rentables que si on les associe au progrès technique par le biais du commerce électronique, pour faciliter les échanges aux frontières », a indiqué le ministre Rodolphe Adada.

Rufin Bouya, directeur général du GUOT, s'est réjoui de l'honneur fait au Congo, particulièrement à Pointe-Noire, d'abriter les activités. Ibrahima Nour Eddine Diagne a, quant à lui, dressé un bilan de l'Alliance et évoqué ses perspectives. L'ouverture de l'atelier sur la revue par les pairs (Banque mondiale) interviendra à la fin des travaux.

Avec pour ambition de faire de l'Afrique un partenaire pour le commerce électronique, l'AACE regroupe 15 pays membres. Elle vise à promouvoir le concept de Guichet unique en Afrique. La mise en place d'un guichet régional qui interconnectera toutes les plateformes nationales (Guichets uniques nationaux des différents pays membres) dans le but de fluidifier le commerce et de permettre aux pays africains d'être plus compétitifs sur le marché mondial, constitue l'un de ses projets phares.

Lucie Prisca Condhet

ÉLECTIONS LOCALES DE 2014

Le Pnud forme les différents acteurs

L'atelier de formation lancé le 17 mars à Brazzaville par le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), vise à doter la société civile congolaise et tous les acteurs intervenant dans le processus électoral au Congo, des outils nécessaires pour que les élections locales se déroulent sans heurts.

La formation durera deux jours. Elle est destinée aux membres de la Cour constitutionnelle et à ceux du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC), aux associations de la société civile et aux journalistes. L'atelier vise également à améliorer la participation de la société civile congolaise dans l'observation des élections et à faire que le temps et l'espace accordé à chaque candidat dans les médias soient respectés. Dans son allocution, le représentant résident du Pnud, Eloi Kouadio IV, a

souligné que la société civile congolaise accuse encore quelques lacunes dans l'observation des élections. « *En dépit de son engagement et de sa volonté à jouer le rôle de contrepoids sur les questions liées à la préparation, à l'organisation et au déroulement du processus électoral en République du Congo, il a été constaté des lacunes dans ses capacités managériales, des difficultés à rédiger et mettre en œuvre des programmes d'éducation civique, à organiser une mission nationale d'observation des élections* », a rappelé le représentant résident du Pnud.

Eloi Kouadio IV a également fait état des autres difficultés que rencontre la société civile dans le processus électoral. Il s'agit, a-t-il rappelé, du manque de cadre d'échange et de monitoring d'un ou de plusieurs aspects du processus

électoral. Il a, par ailleurs, souligné que cet atelier harmonise et pérennise les stratégies d'intervention de la société civile congolaise dans le processus électoral, et parvient à mettre en place une large plateforme d'organisation de la société civile, en vue des futures échéances électorales.

Les travaux ont été ouverts par le directeur de cabinet du ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, Séraphin Ondélé. Il a appelé à la responsabilité collective et individuelle de tous les Congolais pendant les élections locales car, a-t-il ajouté, le pays est engagé sur la voie de la démocratie. Souhaitant aux participants un bon déroulement des travaux, le directeur de cabinet du ministre a émis le vœu de voir les résultats de cet atelier être mis au service de la République.

Tiras Andang

TAEKWONDO

Pour le renforcement des acquis techniques des arbitres et juges

Le stage que la Fédération congolaise de Taekwondo entend organiser du 17 au 23 mars au stade Alphonse-Massamba-Débat et au Kat club contribuera à l'optimisation des acquis techniques des arbitres nationaux prélué aux Jeux africains de Brazzaville 2015. Le premier stage international des arbitres et juges sera animé par un expert sénégalais, Me Papa Babacar Ndiaye, ceinture noire 4^e dan. Pour le bon déroulement du stage, la Fécotae invite les participants à observer les règles d'éthique qui caractérisent cet art martial. Seule la discipline fera d'eux les vrais pratiquants. Notons que c'est le énième stage que la Fécotae organise depuis l'arrivée de Me Stanislas Mby «Agou». Du 13 au 16 février, l'expert franco-congolais Goma-Kamba, a dirigé un stage technico-tactique à Brazzaville. Ce stage avait réuni les athlètes venant de tous les départements du pays. Dans le cadre du partenariat avec des experts étrangers, l'entraîneur de l'équipe olympique américaine, Me John Cho, avait exprimé sa disponibilité d'accompagner la Fécotae dans cette dynamique.

J.G.E.

CHAMPIONNAT NATIONAL LIGUE 1

Les Diables ont vu noir face aux Aiglons

Les Aiglons, plus engagés, n'ont pas fait de détails devant les Diablotins 3-0, signant ainsi leur première victoire en championnat grâce à un doublé de Gedson Balekita plus un auto goal de Freddy Michel De Buisson. Ils se sont vraiment régales.

Le Club athlétique Renaissance Aiglons (Cara) a été plus fort que Diables noirs lors du choc au sommet de la 5^e journée de la compétition qui s'est disputé le 16 mars au stade Alphonse-Massamba-Débat. Personne n'aurait imaginé un tel scénario puisque ce match opposant Cara à Diables noirs se jouait dans un contexte un peu particulier. Depuis que l'ancien président de la section, Jean François Ndenguet, prête main forte à Cara, la rencontre a pris une autre dimension. La rivalité

s'est accentuée à cause de la présence de huit anciens joueurs de Diables noirs dans les effectifs Cara. Quatre d'entre eux jouent la rencontre contre deux restés sur le banc. Le meilleur résultat sur le terrain est l'option choisie par les Diablotins pour régler les comptes à leur ancien dirigeant. Mais l'élimination des Aiglons en seizièmes-de-finale de la Coupe africaine de la Confédération face à l'Étoile sportive de Sahel de la Tunisie, a sonné la révolte des poulains de Shungu. Treize minutes ont suffi aux Aiglons pour faire la différence. Et Mukenga, le numéro 30, s'est montré à son avantage sur le flanc gauche. D'une aisance technique irréprochable, il met Anaclet Bitsanga dans le vent puis adresse un centre parfait qui trouve au second poteau,

Christian Nguimbi. Ce dernier déclenche une lourde frappe que le poteau repousse dans un premier temps, mais fait d'énormes dégâts au passage car le pied de Freddy Michel De Buisson, qui traînait, détourne le ballon dans ses propres filets.

Pour le reste, c'est Cara qui fait le jeu devant une équipe Diables noirs méconnaissable. Les erreurs d'appréciation de l'arbitre Chanel Ngakosso sur les occasions qui auraient pu permettre à Cara de bénéficier des pénalties, ont sauvé les vices-champions du Congo du naufrage dès la première mi-temps. Les Diables noirs commençaient à remettre le nez à la fenêtre à la deuxième mi-temps en jouant un jeu porté de l'avant. Cela a été le moment choisi par l'entraîneur de Cara pour lancer

son joker, Gedson Balekita. Celui-ci venu appuyer sur le côté, fait mal à Diables noirs. Il conclut à la 70^e minute une action bien menée par Jérémie Mumbélé pour le deuxième but de Cara, avant de récidiver cinq minutes plus tard sur une tête plongeante. À trois buts à zéro, la messe était dite. Il ne restait plus aux Diables noirs qu'à lutter pour sauver leur honneur. Malheureusement pour cette équipe, elle était dans un jour « sans » en témoigne la frappe cadrée de Lorry Nkolo repoussée des mains fermes par le gardien de Cara à la 76^e minute, un autre face-à-face manqué par le même joueur face au gardien (84^e minute) et la tentative de lob non réussie de Ricci Mienandi à la 88^e minute. Conséquence, les Diablotins sont restés bloqués à 7 points avec un match de moins et les Aiglons à 4 points avec deux matchs de retard.

L'Étoile du Congo fait autant face à l'Interclub

Peu avant le match Cara-Diables noirs, l'Étoile du Congo accordait son hospitalité à l'Interclub dont le bilan était flatteur avant cette rencontre (trois victoires et une défaite). Les choses ne se sont pas bien passées pour les militaires d'Interclub qui courbent l'échine 0-3 aux Stelliens qui ont visiblement retrouvé leur culture de la gagne. C'est à Guelord Mboundou que revient le mérite de cette victoire. L'avant-centre des Vert-et-Or a séduit par son emplacement et par son efficacité devant les buts. Le numéro 11 de l'Étoile du Congo ouvre le score à la 11^e minute après un joli travail de Saïd Kounga. Passeur sur le premier but, Saïd transforme une faute commise sur son coéquipier dans la surface de réparation

en but. Il prend Giscard Mahoungou, le portier de l'Interclub à contre pied sur un coup de pied de réparation à la 27^e minute. L'Étoile du Congo maintient le même rythme à la reprise et fait le break à la 86^e minute sur une reprise de la tête de Guelord Mboundou. Peu avant son doublé, l'avant-centre stellien avait accompli le même geste qui avait été repoussé par le poteau. En glanant trois nouveaux points, l'Étoile du Congo revient à la hauteur de Diables noirs (sept points avec un match de plus que les Jaune-et-Noir). Elle freine en même temps la progression de l'Interclub, neuf points.

Sans faute jusqu' alors pour les Léopards

Les Fauves du Niari ont enregistré leur cinquième victoire en autant de matchs, en l'emportant le 16 mars au stade Denis-Sassou-N'Guesso à Dolisie sur l'AS Cheminots, par un score étriqué d'un but à zéro. L'unique but de la rencontre est l'œuvre de Khader Bidimbu. Le FC Kondzo est dans la même logique. À la différence des Dolisiens, il n'a joué que trois matchs et les a remportés. Le FC Kondzo a eu raison le 15 mars au stade Alphonse-Massamba-Débat de Patronage Sainte-Anne, sur un score étriqué d'un but à zéro juste après la défaite de Tongo football club 0-2 devant la Jeunesse sportive de Talangai.

Les résultats de Pointe-Noire

FC Bilombé- La Mancha 2-1
V. Club - Saint-Michel de Ouenzé 1-2
Association sportive Ponténégrine - Nico-Nicoyé 0-1

James Golden Eloué
et Rominique Nerplat Makaya

Mukenga le numéro 30 de Cara s'est montré décisif sur l'action du premier but (Photo Rogalvy)